



HAL
open science

Évaluation des liens entre la radicalisation islamiste et la psychiatrie

Charles Stecken

► **To cite this version:**

Charles Stecken. Évaluation des liens entre la radicalisation islamiste et la psychiatrie. Sciences du Vivant [q-bio]. 2019. dumas-02492110

HAL Id: dumas-02492110

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-02492110>

Submitted on 26 Feb 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

UNIVERSITÉ DE BORDEAUX 2 VICTOR SEGALEN

UFR DES SCIENCES MÉDICALES

Année 2019

Thèse n° 3131

Thèse pour l'obtention du
DIPLÔME DE DOCTEUR EN MÉDECINE

Présentée et soutenue publiquement à Bordeaux le 09 octobre 2019 par

Charles STECKEN

Né le 19 octobre 1988 à Orléans (45)

Évaluation des liens entre la radicalisation islamiste et la psychiatrie

Directeur de thèse :

Madame le Docteur Camille VANNUCCI

Membres du jury :

Madame le Professeur Marie TOURNIER, Présidente

Monsieur le Professeur Marc AURIACOMBE, Juge

Monsieur le Professeur Cédric GALERA, Juge

Monsieur le Docteur Florent COCHEZ, Juge

Monsieur le Professeur Michel BOTBOL, Rapporteur

Madame le professeur Tournier,

Vous m'avez fait l'honneur d'accepter la présidence de cette thèse et je vous remercie de l'intérêt que vous avez bien voulu porter à ce travail. Je n'ai pas eu la chance de travailler à vos côtés mais j'ai apprécié la qualité de votre enseignement et vos qualités humaines. Soyez assurée de ma reconnaissance.

Monsieur le professeur Auriacombe,

Merci de m'avoir fait l'honneur d'accepter de juger mon travail. Nous n'avons pas eu l'occasion de travailler en collaboration étroite durant mes stages d'interne, et vous avez pourtant pris le temps d'évaluer cette thèse. Veuillez trouver ici, l'expression de mes sincères remerciements.

Monsieur le professeur Galéra,

Je vous suis très reconnaissant d'avoir accepté de juger mon travail. Merci pour vos enseignements de qualité. Soyez assuré de ma gratitude et de mon profond respect.

Monsieur le docteur Cochez,

Merci d'avoir accepté de juger mon travail et merci pour l'intérêt que vous y avez porté à ses débuts. Cette collaboration aurait très certainement été d'une grande qualité.

Monsieur le professeur Botbol,

Merci d'avoir accepté d'être rapporteur de ma thèse. Vos enseignements lors de différents colloques ont été d'un riche apport dans ce travail. Veuillez accepter l'expression de mon profond respect.

Madame le docteur Vannucci,

Merci d'avoir accepté de diriger ce travail.

A mes parents,

A Anne-Claire,

A mes frères et à mes amis,

Merci !

1	Introduction.....	6
2	Généralités	9
2.1	Définitions	9
2.2	Histoire du terrorisme actuel	11
2.3	État des lieux du terrorisme	13
2.3.1	Principales lois françaises.....	13
2.3.2	Bilan	14
3	Radicalisation et psychiatrie.....	16
3.1	Les différents processus de radicalisation	16
3.1.1	Vecteurs de recrutement	16
3.1.1.1	Réseaux familiaux et amicaux	17
3.1.1.2	Internet.....	17
3.1.1.3	Prison.....	19
3.1.2	Modélisations du processus de radicalisation	22
3.1.2.1	Le modèle de Moghaddam	22
3.1.2.2	Les 12 mécanismes menant à la violence selon McCauley et Moskalenko.	24
3.1.2.3	Le modèle du CPDSI.....	27
3.1.2.4	Données complémentaires	28
3.2	Épidémiologie sociale.....	30
3.3	La radicalisation est-elle un embrigadement sectaire ?	36
3.4	Pathologies psychiatriques et radicalisation.....	41
3.4.1	Aspects psychopathologiques de la conversion idéologique	41
3.4.2	Liens entre dépression, radicalisation et homicide-suicide.....	42
3.4.3	Loups solitaires et psychiatrie	44
3.4.4	Troubles de la personnalité.....	45
3.5	La radicalisation est-elle une nouvelle thématique adolescente ?.....	49
3.5.1	Différentes constatations.....	49
3.5.2	Réflexions psychodynamiques	51
3.5.2.1	Problématiques identitaires et de filiation	51
3.5.2.2	Problématique de l'idéal du Moi.....	53
3.5.3	Trajectoires de radicalisation	54
4	Les revenants : problèmes posés et prise en charge	59
4.1	Le retour des combattants	59
4.1.1	Les faits.....	59

4.1.2	Prise en charge et problèmes posés	59
4.2	Le retour des femmes et des enfants	60
4.2.1	Place des femmes et des enfants au sein de l'EI.....	60
4.2.2	Prise en charge et problèmes posés.	62
5	Discussion	64
6	Conclusion	66
7	Annexes	68
8	Bibliographie	70
9	Résumé thèse	80

1 Introduction

En Aout 2017, le ministre de l'intérieur Gérard Collomb (1) déclarait, suite aux nombreux attentats ayant eu lieu sur le sol européen, vouloir mettre en place « une mobilisation de l'ensemble des hôpitaux psychiatriques et des psychiatres libéraux de manière à essayer de parer à cette menace terroriste individuelle ».

Déclaration qui a entraîné des réactions variées.

D'un côté une levée de bouclier de la part d'un certain nombre d'associations de psychiatrie qui brandissaient un risque d'atteinte au secret médical et une stigmatisation des patients psychiatriques. Le syndicat des psychiatres des hôpitaux (SPH) déclarait que « des procédures légales encadrent la levée du secret médical lorsque le signalement d'un risque s'avère nécessaire ». Un risque d'amalgame entre radicalisation et psychiatrie était dénoncé par l'inter-syndicat national des praticiens hospitaliers (INPH) « police et psychiatrie n'ont jamais fait bon ménage, cela renvoie à certains régimes politiques » et par l'UNAFAM (Union Nationale de Familles et amis de personnes malades et/ou handicapés psychiques) « Ces propos, qui laissent à penser que psychiatrie et terrorisme sont liés, renforcent les représentations du grand public sur la dangerosité de la maladie psychique alors que celle-ci n'est pas supérieure à celle de la population générale » (2).

Cependant, tous ne sont pas d'accord. Ainsi, Schoendorff (3), président de l'institut des hautes études internationales en psycho-criminalistiques (IHEIPC) nous dit que la collaboration avec la justice ou la police n'est pas une rupture du secret médical en soi. Il estime que « nous sommes bien face à des actes terroristes perpétrés par des personnes en souffrance psychologique manifeste ». Hefez (4) nous dit que qu'il est « absurde de prétendre que la radicalisation islamiste est une maladie mentale », il estime cependant que « des problématiques psychiatriques sont néanmoins présentes chez un certain nombre d'embrigadés ».

Que s'est-il passé depuis ?

En 2018 est créé le fichier HOPSYWEB par le décret 2018-383 (5) autorisant le traitement des données à caractère personnel (nom, prénom, date de naissance) relatifs au suivi des personnes en soins psychiatriques sans consentement. Ce décret est modifié en 2019 afin de permettre le croisement des fichiers FSPRT et HOPSYWEB (6). Le fichier FSPRT (Fichier des Signalements pour la Prévention de la Radicalisation à caractère Terroriste) est créé par décret en 2015 suite aux attentats de Charlie Hebdo. Son but est de centraliser le suivi des individus radicalisés susceptibles de basculer vers le terrorisme.

Lorsque ce croisement révèle une correspondance des données, le représentant de l'État du département où a lieu l'admission en soins psychiatriques sans consentement et les agents placés sous son autorité en sont informés.

Cela a entraîné de vives réactions des professionnels de santé.

Le Conseil National de l'Ordre des médecins évoque la possibilité d'un recours au Conseil d'État et rappelle le caractère absolu du secret médical et préconise une stricte application des textes législatifs en vigueur.

La CNIL (7) (Commission Nationale Informatique et Liberté) rappelle « la différence profonde d'objet entre les deux fichiers en présence, l'un (HOPSYWEB) faisant état d'antécédents psychiatrique d'une certaine gravité, l'autre (FSPRT) ayant la nature d'un fichier de renseignement ».

Un collectif de 23 signataires(8) représentant les principales associations de la psychiatrie en France demande l'abrogation de ce décret et conclue que « la mise en concordance d'informations du ressort du domaine médical et de renseignements du domaine de la lutte contre le terrorisme, et ce à l'insu de la personne concernée, représente une atteinte grave du secret professionnel qui ne saurait être tolérée».

Cette légifération suppose l'existence d'un lien entre radicalisation islamiste et psychiatrie.

L'objet de ce travail va être d'évaluer l'existence de ce lien par une revue de la littérature scientifique et sociologique internationale.

Le projet initial était de faire une étude sur la radicalisation en prison, de récupérer des dossiers pénitentiaires et médicaux de sujets incarcérés pour des faits de radicalisation ou repérés comme radicalisés. L'administration pénitentiaire était d'accord de principe. Mais la lenteur du processus administratif n'a pas permis de poursuivre ce projet. Comme l'a remarqué Hecker (9), la difficulté principale pour étudier le domaine de la radicalisation est bien de récupérer des données.

Dans une première partie, seront traités certaines définitions nécessaires, un historique de la genèse du terrorisme islamiste actuel et un état des lieux du terrorisme national et international. Dans une seconde partie, seront exposés les résultats de notre revue de la littérature concernant le lien entre la radicalisation islamiste et psychiatrie. La troisième partie portera sur la prise en charge des revenants et si la psychiatrie a un rôle à y jouer.

Les informations qui vous sont présentées ont été recueillies par différents moteurs de recherche (ScienceDirect, PubMed, Google Scholar, Cairn) ainsi que dans des ouvrages sur le terrorisme et la radicalisation. Les documents ont été sélectionnés à partir de l'année 2000 et jusqu'en juillet 2019. N'ont été sélectionnés, que les documents traitants de la radicalisation islamiste. Les mots clés étaient radicalisation islamiste et psychiatrie, processus de radicalisation, radicalisation et adolescence.

2 Généralités

2.1 Définitions

Quasi inexistant dans la presse dans les années 1990, le mot « **radicalisation** » apparaît suite aux attentats du 11 septembre 2001. Depuis la fréquence de son utilisation ne fait qu'augmenter et explose en France après les attentats de 2015 alors qu'il était très peu utilisé par les politiques publiques.

Étymologiquement le mot « radical » désigne ce qui est relatif à la racine, à son origine, à ses causes profondes. Du point de vue de la religion, radicalisation signifie un retour à l'essence de la religion. Mais d'un point de vue politique, la radicalisation consiste à refuser l'ordre existant et donc à le combattre.

Depuis son utilisation intensive, un débat est né sur l'emploi et la signification de ce mot (10). Il ne s'agit pas ici d'alimenter ce débat et la définition qui sera utilisée est celle de F. Khosrokhavar(11) :

« Par radicalisation on désigne le processus par lequel un individu ou un groupe adopte une forme violente d'action, directement liée à une idéologie extrémiste à contenu politique, social ou religieux qui conteste l'ordre établi sur le plan politique, social ou culturel ».

Dans cette définition, ainsi que dans le reste de la littérature, la radicalisation est considérée comme l'articulation entre une idéologie extrémiste et une action violente plus ou moins organisée (12). L'action violente sans idéologie radicale correspond à la délinquance. L'idéologie radicale peut en rester au niveau purement théorique et ne pas déboucher, pour de nombreuses personnes, sur l'action violente.

A noter que la radicalisation ne concerne pas exclusivement l'islam et les pays musulmans. Chaque idéologie a sa part de sujets radicaux, qu'elle soit religieuse ou séculière. Par exemple,

les partis néonazis en Europe, l'extrémisme écologique, ou les idéologies pro-life menant au rejet de l'avortement et de l'homosexualité.

Comme le fait repérer Crettiez (13) : « Si l'islamisme d'obédience salafiste est considérée en France comme radical, c'est bien la pensée laïque et républicaine qui peut faire l'objet en Arabie Saoudite ou en Iran d'un tel qualificatif ! On le comprend, le concept de « radicalisation », parce qu'il renvoie à une forme de pensée déviante, peut rapidement s'apparenter à un outil étatique de stigmatisation de toute vision non conventionnelle ».

L'extrémisme(14) est défini comme la volonté d'accepter le recours à la violence, sans pour autant passer à l'exercice de la violence.

Le **terrorisme** quant à lui est défini comme l'usage de violences intentionnelles par une organisation ou un individu afin de créer un climat d'insécurité pour exercer un chantage sur un gouvernement, pour satisfaire une haine à l'égard d'une communauté, d'un pays, d'un système(15). Le terrorisme trouve ainsi une distinction avec l'extrémisme par l'utilisation avérée de la violence.

Le comité interministériel de prévention de la délinquance et de la radicalisation (CIPDR) se propose de définir la radicalisation par trois caractéristiques :

- Un processus progressif
- L'adhésion à une idéologie extrémiste
- L'adoption de la violence

Le groupe de travail a ainsi identifié des indicateurs de basculement pertinents et caractéristiques d'un processus de radicalisation (cf tableau) (16):

Domaine	Indicateurs
Ruptures	Comportement de rupture avec l'environnement habituel
	Changement d'apparence (physique, vestimentaire)
	Pratique religieuse hyper ritualisée
Environnement personnel de l'individu	Image paternelle et/ou parentale défailante voire dégradée
	Environnement familial fragilisé
	Environnement social
	Traits de personnalité
	Réseaux relationnels
Théories et discours	Théories complotistes et conspirationnistes
	Changements de comportements identitaires
	Prosélytisme
Techniques	Usages de réseaux virtuels ou humains
	Stratégies de dissimulation/duplicité
Judiciaire	Condamnation pénale et incarcération
	Antécédents
	Commission de certaines infractions
	Comportement en détention

2.2 Histoire du terrorisme actuel

Le salafisme désigne un courant de pensée minoritaire, très ancien, totalitaire et conservateur de l'islam sunnite. Il est marqué par la volonté de revenir aux fondamentaux de l'islam, c'est-à-dire sans possibilité d'interprétation des messages du Coran qui doivent être appliqués au pied de la lettre (intégrisme). Les salafistes insistent sur la pureté du message divin qui ne peut faire l'objet d'aucune interprétation ou adaptation. Ils prônent le djihad, lutte dont le seul

objectif est de répandre l'islam dans le monde, et ceux qui s'y opposent doivent être combattus (17). Deux djihads existent, le djihad mineur (saghir) qui représente l'effort de faire le combat physique pour l'islam, et le djihad majeur (kabir) qui représente l'effort sur soi-même.

Il existe actuellement plusieurs branches du salafisme qui s'affrontent. Le « salafisme quiétiste » qui adopte une attitude rigoriste non violente, ils vivent en repli communautaire selon les principes rigoristes de l'Islam. Ils sont majoritaires dans le courant salafiste. Et le salafisme djihadiste qui prône l'utilisation de la violence pour imposer l'Islam des origines.

Il est habituellement considéré que le djihadisme a émergé suite à l'invasion soviétique de l'Afghanistan en 1979. Des musulmans affluent du monde entier pour combattre les soviétiques et défendre le peuple afghan, soutenus par les États-Unis dans la logique de la guerre froide.

Suite aux attentats du 11 septembre 2001, la « guerre globale contre le terrorisme » est déclarée par les USA sous l'administration de Georges W. Bush. Cette guerre globale a entraîné deux offensives menées en Afghanistan et en Irak. Cette dernière opération, ayant mené à la mort de Saddam Hussein, a permis aux forces d'opposition djihadistes de se développer au nord-ouest du pays en 2006. Ils ont ensuite profité de la déstabilisation politique de la Syrie « post-printemps arabe » pour étendre leur territoire et proclamer son « califat », « l'Etat islamique en Irak et au levant » en juin 2014, dont l'acronyme arabe est DAECH. Le djihad armé a été présenté par les dirigeants de DAECH comme une obligation ne nécessitant pas d'autorité religieuse le déclarant au préalable.

Le politologue Gilles Kepel (20) distingue trois générations de djihad. La première, entre les années 1979 et 1997, est celle du djihad en Afghanistan contre l'ennemi soviétique. La deuxième, est celle d'Oussama Ben Laden avec les attentats du 11/09/2001, il s'agit de lutter alors contre l'ennemi américain. La troisième génération naît autour du Jordanien Al-Zarquaoui et du Syrien Al-Souri à partir de 2005 : DAECH apparaît, un « système réticulaire pénétrant par la base », visant à mobiliser un grand nombre de jeunes pour commettre des attentats contre l'Europe, perçue comme le « ventre mou » de l'Occident.

Au cours des défaites militaires, les idéologues de DAECH ont fait évoluer leur concept de djihad et ont sommé tout « soldat du califat » à frapper l'ennemi là où il le peut et avec les moyens dont il dispose(18). Le 22/09/2014, Ahlad Nami, responsable de la propagande de l'État Islamique a fait la déclaration suivante : « Si vous pouvez tuer un incroyant américain ou européen, en particulier les méchants et sales français, [...] ou tout citoyen des pays qui sont entrés en coalition contre l'État Islamique, alors comptez sur Allah et tuez-le de n'importe quelle manière. [...] Si vous ne pouvez pas trouver d'engins explosifs ou de munitions, alors isolez l'infidèle et écrasez-lui la tête à coup de pierre, tuez-le avec un couteau, renversez-le avec votre voiture, jetez le dans le vide, étouffez-le ou empoisonnez-le. Si vous êtes incapable de le faire, alors brûlez sa maison, sa voiture, son entreprise ou détruisez ses cultures, et si vous êtes incapable de le faire, alors crachez lui au visage ! »(19)

Depuis cette déclaration, 27 attaques terroristes ont abouti sur le territoire national. Neuf par armes à feu, treize à mains nues ou à coups de couteau, trois par véhicule, sept par bombes ou ceintures explosives. Les cibles étaient à treize reprises les forces de sécurité intérieure, à quatre reprises des militaires, à quatorze reprises des civils.

Aujourd'hui, les pays occidentaux et en particulier la France sont soumis à un nouveau phénomène qui est celui du retour de nationaux des zones de guerre.

2.3 État des lieux du terrorisme

2.3.1 Principales lois françaises

09 septembre 1986 : Centralisation des affaires de terrorisme à Paris. Création d'une juridiction spécialisée.

30 décembre 1986 : Création d'une cour d'assise spéciale composée uniquement de magistrats.

22 juillet 1996 : Création de l'AMT (association de malfaiteurs en vue de préparer des actes de terrorisme)

21 décembre 2012 : la loi française s'applique aux crimes commis à l'étranger par un français ou résident France.

13 novembre 2014 : Création du délit d'apologie et provocation, et du délit d'entreprise individuelle terroriste. Création de l'interdiction administrative de sortie du territoire.

3 juin et 28 juillet 2016 : Durcissement de la politique pénale.

28 février 2017 : Double prise en charge des mineurs en danger, et notamment des mineurs de retour de la zone Syro-Irakienne, par les services de la protection judiciaire de la jeunesse (PJJ) et de l'aide sociale à l'enfance (ASE).

30 octobre 2017 : Création du crime concernant les personnes ayant autorité sur le mineur qui lui font prendre part aux activités d'un groupement terroriste.

Ces infractions terroristes relèvent de la compétence des tribunaux du lieu de résidence lorsqu'il s'agit d'apologie et provocation du terrorisme et elles relèvent de la compétence de la juridiction parisienne lorsqu'il s'agit d'association de malfaiteurs terroristes, assassinats, meurtres, tentatives de meurtres, en relation avec une entreprise terroriste.

2.3.2 Bilan

D'après le centre d'analyse du terrorisme (21), la France est le pays le plus touché de l'union européenne par le terrorisme islamiste. Il est responsable de 1703 morts de 1 à 90 ans entre 2000 et 2018(22). En 2017, 20 projets d'attentats ont été déjoués contre 7 en 2018. Entre 2013 et 2018, la France a été la cible de 86 actes terroristes : 13 attentats, 17 tentatives et 56

projets d'attentats. Malgré la baisse du nombre d'attentats entre 2017 et 2018, ils ont été plus meurtriers en 2018, causant 10 décès et 30 blessés contre 3 morts et 10 blessés en 2017. Entre août 2014 et novembre 2018, le nombre de morts s'élèverait à 246 et le nombre de blessés physiques à 934.

Au niveau européen (23), il y a eu 33 attaques terroristes se revendiquant de Daesh en 2017, causant 62 décès ; 35 au Royaume-Uni, 16 en Espagne, 5 en Suède, 3 en France, 2 en Finlande, 1 en Allemagne. Au total, 705 personnes ont été arrêtées dans 18 états européens, dont le nombre maximal est atteint en France avec 373 personnes arrêtées. 354 de ces arrestations l'ont été sous le chef d'accusation « association de malfaiteurs en lien avec une entreprise terroriste ».

Au niveau mondial (24), après avoir atteint un pic en 2014, le nombre de morts liés au terrorisme chute. Il aurait diminué de 27% entre 2016 et 2017.

Selon les chiffres Europol 2018 (23), environ 5000 individus européens sont allés en zone de conflit Syro-Irakienne. Le nombre d'européens combattants pour Daesh est estimé à au moins 2500. Ils proviendraient en majorité de Belgique, France et Allemagne. Le Royaume-Uni remarque un nombre croissant de familles, de femmes et de mineurs à s'engager dans le combat aux côtés de l'état islamique.

A la date du 20 septembre 2018 (19), 20459 personnes étaient inscrites dans le fichier FSPRT, dont 10000 sous surveillance active et 1500 détenus. Il y aurait, dans les prisons françaises, 726 détenus incarcérés pour des faits de terrorismes islamiques dont 56% vont sortir de prison avant 2020.

3 Radicalisation et psychiatrie

D'après Garapon(25), les terroristes actuels et ceux rencontrés en prisons dans les années 70-80 sont très différents. Les terroristes basques, arméniens, ou du GIA présentaient toujours une argumentation construite, ils ne parlaient jamais d'eux-mêmes car seule la cause existait, caractéristique des militants politiques de ces années-là. Les djihadistes actuels parlent énormément d'eux. Il y a chez eux une hybridation entre une problématique personnelle et une problématique globale. D'après l'auteur, les djihadistes actuels ne sont plus du tout des militants politiques.

3.1 Les différents processus de radicalisation

3.1.1 Vecteurs de recrutement

Dans les années 90 et au début des années 2000 en France, la radicalisation s'effectuait dans les mosquées, parfois à l'insu de la direction, mais en raison de la surveillance étroite effectuée par les services de renseignements et de la vigilance accrue des directeurs de mosquée et de la police, elle doit maintenant s'effectuer ailleurs. D'après Khosrokhavar(11) c'est maintenant par internet, par la proximité spatiale (groupe d'amis) ou en prison que des jeunes se radicalisent.

D'après la Mivilude(26), le processus de radicalisation possède un certain nombre d'invariant dont le premier est la rencontre avec le discours djihadiste. Cette rencontre se fait dans des lieux de socialisation tels que les associations, les clubs de sport, les prisons, etc. Le médiateur djihadiste orienterait dans un second temps vers d'autres réseaux de socialisation virtuels ou réels. Rares sont les cas rapportés où le processus a été initié via internet uniquement.

3.1.1.1 Réseaux familiaux et amicaux

Dans la littérature, il apparaît que le poids des relations familiales, amicales (clubs de sports et associations) et de proximité est très important dans la constitution de communautés de radicalisés islamistes.

Selon Sageman (27), 70 % des membres d'Al-Qaida l'ont rejoint sur la base de liens amicaux.

Crettiez (13) retrouve les mêmes conclusions dans les quartiers populaires radicalisés sous l'influence de réseaux religieux clandestins, ou même au sein d'une culture de quartier, de « halls d'immeuble » ou de salles de sport qui peuvent servir de sas de socialisation à l'engagement. »

« Les candidats au martyr se réunissent d'abord et font connaissance par le biais de pratiques sportives [...]. Il s'agit le plus souvent de petits groupes d'amis qui se sont radicalisés ensemble » (28).

L'importance des réseaux sociaux est également souligné par Bénézech et Bouzar (29) qui nous disent que les principaux facteurs de risque de radicalisation retenus dans leur échantillon de 450 personnes sont les variables de proximité : « connaître un proche radicalisé, être marié à un radicalisé, connaître un proche qui a vécu une expérience d'incarcération ».

3.1.1.2 Internet

Internet, en tant que moyen de communication rapide, accessible et disponible, occupe une place importante dans le phénomène de radicalisation. Mais son rôle dans le processus est complexe.

De la littérature, il se dégage un consensus ((30),(31),(32)) pour dire qu'internet serait un outil facilitateur mais qu'il ne suffirait pas à se radicaliser.

Hecker(9) et Crettiez(13) soulignent les différents rôles d'internet dans le processus de radicalisation :

Internet, pour le groupe djihadiste comme pour tout autre groupe, représente un canal de communication propice à la diffusion de vidéos de propagande et notamment les vidéos de 19 HH (19 pour les 19 terroristes du 11 septembre 2001 et le HH représente les tours du World Trade Center) qui sont particulièrement stylisées selon l'esthétique des jeux vidéo ou des succès hollywoodiens. Le site Ansar al-Haqq, fermé en 2015, a longtemps servi de « djihadothèque » de référence dans la sphère francophone.

Il permet de promouvoir des informations sur les combats djihadistes et d'encourager la mobilisation. Les réseaux sociaux représentent la principale source d'information de ce qui se passe sur le terrain(33).

L'appartenance à un groupe virtuel permet d'abolir toute barrière sociale entre les combattants sur les zones de conflits et les recrues potentielles du monde entier. D'après Sageman(34), la toile crée un lien entre l'individu et la communauté djihadiste virtuelle, cette virtualité permet une idéalisation.

Internet sert à préparer des actions, que ce soit un départ vers une terre de djihad ou une opération terroriste sur le territoire national. Il est utile dans toutes les phases de radicalisation, de la diffusion de la propagande à la fabrication d'engins explosifs.

Khosrokhavar(11) nous dit que la toile permet d'ouvrir un espace de polarité, un espace agrégeant ceux ou celles qui ont des affinités électives et qui tentent de convaincre d'autres de les rejoindre. Cet espace virtuel permet à l'internaute occidental qui souffre de l'anomie de la déstructuration des liens sociaux de trouver une communauté qui procure un sentiment intense d'appartenance.

Cependant, la radicalisation ne commence pas par la présence sur internet de sites terroristes. Comme souligné par Alava(35), « la radicalisation n'est pas un processus d'endoctrinement mais de conversion et d'adhésion », elle n'est pas un processus passif où le jeune désaffilié est

victime de recruteurs hypnotisants. Elle est un processus actif, où les jeunes exposent leurs préoccupations et leurs questionnements sur les réseaux sociaux et chats. Cette « extimité », la propension à exposer ses pensées intimes à des inconnus, est source de cyber-violence. Cette extimité permet la création d'un lien affectif très fort entre le recruteur et le jeune.

A noter que des études psychologiques(36) qui comparaient l'intensité des émotions dans les relations en ligne et hors ligne ont montré que les sentiments « en ligne » sont plus intenses et plus rapidement mis en place.

3.1.1.3 Prison

Khosrokhavar(11) a beaucoup étudié la radicalisation en prison. Selon lui, « la prison est le creuset où le malaise identitaire des jeunes générations issues de l'immigration nord-africaine trouve un lieu privilégié de développement ».

Il oppose deux sortes de détenus : les radicalisateurs et les radicalisés. Il existe une dysmétrie relationnelle avec d'un côté des leaders charismatiques influents et de l'autre des individus plus fragiles psychologiquement. Cette classification corrobore la classification de Bazex et Bénézech(37) qui ont souligné, dans les catégorisations qu'ils ont élaborées, qu'il y a, parmi les individus radicalisés en prison, des personnalités plus charismatiques qui adoptent des comportements particulièrement prosélytes et manipulateurs : « le criminel en réseau prosélyte » et des individus radicalisés avec d'autres profils (« délinquants ambitieux » ; « personne en situation de précarité ») qui sont plus susceptibles d'être endoctrinés par ces « criminels en réseau prosélyte ».

Autre facteur favorisant la radicalisation en prison, toujours selon Khosrokhavar, est le sentiment de frustration profonde de la communauté musulmane en prison. Dans de nombreuses prisons, du fait du manque d'aumôniers musulmans et autres raisons, la prière collective du vendredi ne peut pas être assurée. La frustration profonde que cela engendre dans la communauté musulmane, pratiquante ou non, est vécue comme une manifestation de mépris de la part de l'institution carcérale. A cette frustration majeure s'en ajoutent d'autres : ne pas porter de signes ostentatoires de religiosité, en l'occurrence pour la

communauté musulmane, ne pas avoir de tapis de prière, ne pas mettre de djellaba ; difficulté à obtenir des ingrédients halal ; insuffisance des rations alimentaires proposées par l'administration pénitentiaire lors de la rupture du jeûne du ramadan ; le manque d'imams à qui faire part de ses doléances.

Le manque grave d'aumôniers musulmans en prison et surtout en maison d'arrêt peut entraîner l'auto-proclamation d'imams qui proposent aux détenus leur interprétation radicale de la religion.

Pour Guillaume Monod(38), Psychiatre de l'unité de soin en milieu pénitentiaire de la maison d'arrêt de Seine-Saint-Denis, la radicalisation en prison a très peu à voir avec la foi et la religion. Il distingue cinq fonctions possibles de la radicalisation en prison :

- Une fonction de protection : les détenus se radicalisent pour rentrer dans un groupe. Le groupe leur promet protection contre leur soumission. Ce type de recrutement ne doit rien à la foi musulmane mais est l'équivalent d'un recrutement mafieux.
- Une fonction de vengeance et de provocation : Plusieurs détenus ont pu lui avouer que la raison de la radicalisation était de se venger des autorités qui les avaient incarcérés et de provoquer leurs surveillants de prison.
- Une fonction de compensation d'une personnalité fragile : « Pour certains jeunes en grande fragilité narcissique, la radicalisation est un mécanisme en faux-self, qui permet de construire pour son usage personnel une image socialement marquante. »
- Gestion de la culpabilité et lutte contre le suicide : « Le taux de suicide en prison est de sept à dix fois supérieur à celui que l'on observe en population générale (39). Et, chez les auteurs d'homicide, il est trois fois supérieur à celui de la population carcérale. Ainsi, un assassin a vingt à trente fois plus de risque de se suicider qu'une personne anonyme dans la foule. Ce risque important s'explique par le fait que l'immense majorité des assassins ne sont ni des tueurs à gage ni des figures du grand banditisme dénués de tout sentiment moral. Ils sont, pour la plupart, des gens ordinaires et

honnêtes qui commettent involontairement une erreur irréparable. Et, pour un certain nombre d'entre eux, la radicalité d'une pratique religieuse est la seule raison qui les protège d'un passage à l'acte suicidaire tout aussi radical. »

- Sortie de l'addiction : Selon Monod, une des fonctions que peut revêtir la radicalisation serait la lutte contre l'addiction. S'engager pour une cause spirituelle suffisamment chargée de sens pourrait permettre de ne pas retomber dans les dépendances alcooliques ou cannabiques.

D'un point de vue plus psychodynamique, Tiscini et Lamotte (40), définissent la notion de radicalogénèse. A l'instar de la criminogénèse qui étudie le processus allant de l'idée criminelle au crime, en considérant le sujet et son milieu, la radicalogénèse étudie le processus qui va de l'incarcération à la radicalisation.

Selon Tiscini, le fait que la prison soit un lieu de conversion idéologique n'est pas nouveau, ce constat avait été fait par Tocqueville dans les années 1800. A cette époque, il y avait un rapport d'intimité entre le sujet et la religion et la conversion venait occuper un sentiment d'expiation. Maintenant la religion ne concerne plus l'intimité du sujet mais cherche à joindre l'intime du sujet au collectif du social. Ce qui explique les conversions afin de faire partie d'une communauté.

La radicalogénèse se fait par trois étapes :

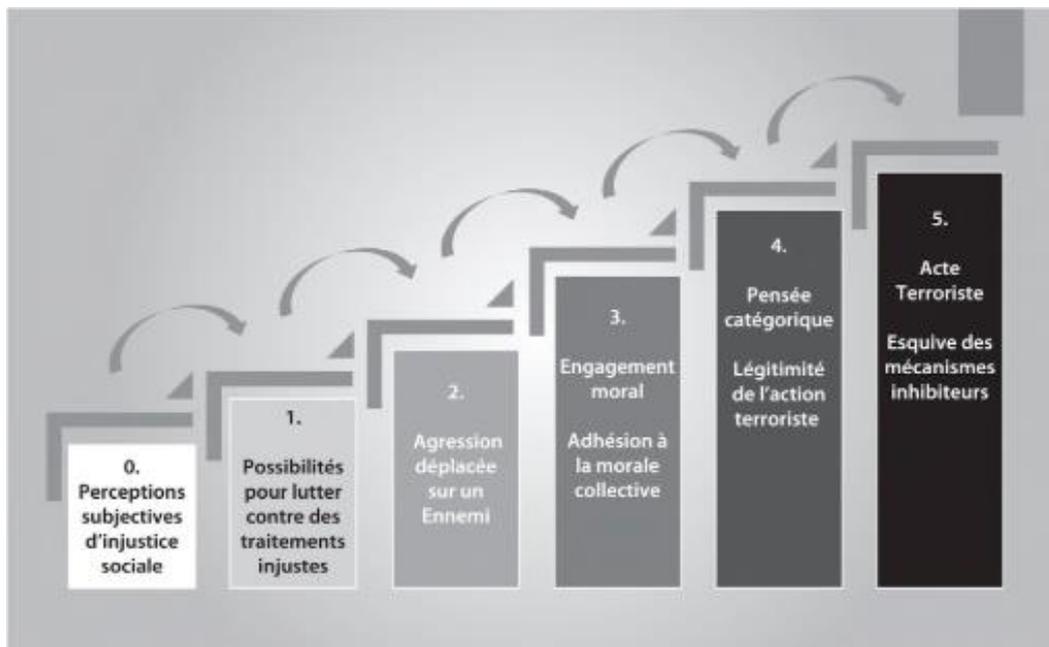
- La fragilisation identitaire consécutive au crime et à l'incarcération, voire désidentification qui accroît les vécus d'humiliation, de culpabilité, d'agressivité et de défense ;
- La recherche dans le milieu carcéral, d'un nouveau point d'identification, véritable réidentification afin de surmonter le choc et la vie carcérale qui peut s'effectuer par la conversion ;
- Et enfin, la radicalisation à proprement parler, facilitée par la rencontre avec un prosélyte.

3.1.2 Modélisations du processus de radicalisation

Les modèles de radicalisation les plus souvent cités dans la littérature sont le modèle linéaire en marche d'escalier de Moghaddam(41) et le modèle pyramidal de Mc Cauley et Moskalkenko(42).

3.1.2.1 Le modèle de Moghaddam

Moghaddam compare le processus de radicalisation à un escalier à 5 marches pour lequel la seule issue après l'ascension est la réalisation d'un acte terroriste. Plus l'ascension progresse moins il reste d'options et le recours à l'acte violent apparaît comme une évidence. Ce modèle s'appuie sur des facteurs individuels, organisationnels et environnementaux.



Source : Psychologie de la délinquance(14)

Le rez-de-chaussée correspond à l'interprétation psychologique des conditions matérielles et sociales : Il s'appuie sur les perceptions subjectives de privation, d'injustice et d'immobilité

sociale. Moghaddam(41) a montré dans ses études qu'il n'y a pas de lien de causalité proportionnelle entre les conditions matérielles et le vécu de spoliation. L'absence de causalité serait dû à l'influence des médias qui favoriserait ce sentiment d'injustice.

Le premier étage correspond aux options envisagées afin de lutter contre le traitement injuste. Deux facteurs psychologiques façonnent le comportement des individus à cet étage : La perception des possibilités de mobilité sociale et de voies alternatives pour améliorer la situation ; et la perception des procédures légales qui peuvent être des pistes de solutions à des problèmes perçus. Si ces perceptions sont entravées, elles génèrent un sentiment d'injustice, de frustration et d'illégitimité du système en vigueur. L'agression ressentie est alors déplacée, les autres sont tenus pour responsables.

Le deuxième étage correspond au déplacement de l'agression qui à ce stade est plutôt verbale que physique. Cela se traduit par le soutien à des organisations qui encouragent une vision du « nous contre eux ». Cet ennemi commun renforce la cohésion et le soutien au sein du groupe. Dans ce contexte, se développe la volonté de recourir à la violence physique. Certains membres de ce groupe s'engagent alors dans une morale qui tolère le terrorisme.

Le troisième étage est celui de l'engagement moral. Étape où apparaît l'organisation terroriste afin de soutenir le processus d'engagement par la persuasion et la justification d'atteindre une société idéale. Ce dévouement à l'organisation terroriste sous-entend une rupture avec le milieu socio-familial et est atteint par des tactiques d'isolement, d'affiliation, de confidentialité et de peur.

Le quatrième étage est celui de la légitimité de l'organisation terroriste et de la pensée catégorielle. Il correspond à l'étape du recrutement. Les sujets font partis de l'organisation terroriste et débutent la socialisation à la vie secrète de la cellule. Accroissement de la pensée dichotomique du « nous contre eux ».

Le cinquième étage est l'étape de l'acte terroriste et de mise en jeu des mécanismes d'inhibition. Il correspond à la phase opérationnelle, les recrutés sont entraînés et équipés pour mener des actes terroristes. Ils sont formés à l'inhibition de ce qui pourrait les empêcher

de tuer des citoyens par 2 mécanismes psychologiques, celui de la catégorisation sociale qui permet de définir les citoyens comme faisant partis du groupe ennemi, et le mécanisme de distanciation psychique par l'accentuation des différences entre l'intra et l'extra groupe.

3.1.2.2 *Les 12 mécanismes menant à la violence selon McCauley et Moskalkenko*

McCauley et Moskalkenko décrivent un ensemble de 12 mécanismes menant à la violence en insistant sur le fait que la radicalisation peut se développer au niveau individuel, au niveau groupal ou au niveau de masse. Selon eux, la radicalisation ne peut pas suivre une trajectoire linéaire compte tenu de la multitude de facteurs qu'ils décrivent. Chaque trajectoire de radicalisation est le résultat de la combinaison de ces différents mécanismes.

Ainsi que décrit dans le rapport de recherche du centre international pour la prévention de la criminalité(33), Mc Cauley et Moskalkenko proposent les 12 mécanismes de radicalisation suivants :

Niveau individuel

1. D'abord et avant tout, existe la question des *griefs personnels*. Une action gouvernementale qui fait du mal à une personne ou à ses proches peut générer de la colère ou un désir de vengeance. Il n'existe pas une relation directe entre ces griefs personnels et le passage à l'acte. Par contre, ce qui concrétise ce possible passage est le fait qu'un grief soit partagé ou interprété comme étant une réalité de groupe.
2. *Grief de groupes*. Un individu peut se radicaliser sans lui-même faire l'expérience d'un grief. Dans ce cas, il s'agit d'un grief par identification avec les griefs du groupe ou de la communauté de provenance.

3. *L'auto-persuasion en action*, aussi appelée « la pente savonneuse ». Il s'agit d'un processus graduel, de pas à pas vers la radicalisation.
4. *L'amour* est un autre mécanisme de radicalisation. Certaines personnes peuvent devenir membres d'un groupe radical après que quelqu'un qu'ils aiment leur demande de le faire, ou bien parce qu'ils veulent faire cause commune avec eux, les aider et les protéger, qu'ils soient des amis, un partenaire amoureux ou un membre de la famille. Des relations ou des connexions profondes peuvent naître entre un membre d'un groupe radicalisé et un membre potentiel.
5. *La peur* est aussi un mécanisme qui peut catalyser le processus d'adhésion d'une personne à un groupe radical. Ceci est souvent le cas dans les États en faillite. Certaines personnes se sentent plus en sécurité si elles deviennent membres d'un groupe radical que lorsqu'elles sont seules. Le fait de joindre des amis armés leur apporte plus de sécurité.
6. *Sensations fortes, statut et argent*. Joindre des groupes radicalisés peut être motivé par une quête de statut social, d'argent ou de sensations fortes. C'est le cas de certains individus qui rejoignent des gangs de rue, ou encore qui intègrent les rangs de l'armée, etc.

Niveau de groupes

7. *La polarisation de groupe*. Des débats et discussions entre membres d'un même groupe qui partagent des convictions similaires portent davantage le groupe vers la direction préconçue et sur laquelle les membres étaient préalablement d'accord. Deux sortes de sentiments s'engagent dans ce contexte. Tout d'abord, certains membres ne veulent pas afficher leur désaccord avec les valeurs fondamentales du groupe, car cela les mettrait dans une position de différence avec les autres membres et générerait probablement des soupçons envers eux.

8. *La compétition entre différentes entités* est un autre mécanisme de radicalisation des petits groupes. Ceci peut se manifester quand un groupe non-étatique entre en compétition et contestation avec l'État ou d'autres groupes rivaux. Il peut s'agir de compétition au sein du même groupe, lorsque des fractions différentes entrent en compétition entre elles en raison de différentes visions.
9. *Les conditions d'isolation ou bien de menace* peuvent former une cohésion forte à l'intérieur d'un groupe. Ce mécanisme peut faciliter la radicalisation des groupes qui sont en marge, discrets ou bien ceux opérant en illégalité.

Le niveau de masse

10. *Les menaces externes* sont un mécanisme important pour les petits groupes autant que pour les masses, en raison de l'effet sur les populations. Une menace externe peut entamer un processus d'identification forte, qui se manifeste de différentes manières, soit par la glorification ethnique, l'amplification des valeurs et l'identification de leaders politiques, et la sanction de membres du groupe non-conformistes. C'est un processus de sécurisation qui produit des réactions extraordinaires, prenons par exemples celles qui ont suivi les événements du 11 septembre 2001 aux États-Unis.
11. *La haine* est un autre sentiment qui se transforme en mécanisme dit de déshumanisation de l'ennemi. Cette déshumanisation rend le passage à l'acte et le fait de tuer des ennemis catégorisés ethniquement ou religieusement plus facilement acceptable. Ce sentiment ne pardonne pas les civils et les considère de la même façon que les militaires ou les militants.
12. *Martyrisation*. L'engagement zélé des martyres joue un rôle dans la radicalisation des masses qui y voient l'exemple du sacrifice et la manifestation de l'importance d'une cause.

En fonction de la présence ou de l'absence de ces douze mécanismes, le sujet évoluera selon un modèle pyramidal à trois niveaux qui ressemble à l'escalier de Moghaddam. A la base de la pyramide se situe les sympathisants qui adhèrent à l'idéologie sans recours à la violence pour atteindre le but ; au-dessus se situent les activistes qui estiment que la violence peut être justifiée mais n'y recourt pas. Au dernier niveau, il y a les radicaux qui ont recourt à la violence et planifient des actes terroristes.

3.1.2.3 Le modèle du CPDSI

Pour Dounia Bouzar(43), le processus de radicalisation violente comprend un embrigadement relationnel et un embrigadement idéologique. L'embrigadement relationnel provoque une adhésion du jeune à son nouveau groupe, l'embrigadement idéologique suscite une adhésion du jeune à son nouveau mode de pensée.

Selon elle, le processus de radicalisation violente se fait en 4 étapes :

1) Isolement du jeune de son environnement socialisant :

En adhérant à la théorie du complot pour placer le jeune dans une grille de lecture paranoïaque où il ne fait plus confiance à personne. Ceci permettant la naissance d'un sentiment de persécution, puis des ruptures sociales avec les amis, les loisirs, l'école, la famille et enfin un clivage de l'individu.

2) Destruction de l'individu au profit du groupe :

Accentuation des ressemblances pour annihiler la singularité de chaque individu
Destruction des contours identitaires (vêtements couvrant pour homme et femme...)
Destruction des repères antérieurs de l'individu
Remplacement de la raison par la répétition et le mimétisme

3) Adhésion aux croyances de l'idéologie djihadiste :

Croyance d'être élu et d'appartenir à un groupe qui détient la vérité et investit d'une mission, concept de pureté et de primauté du groupe
Adaptation de l'idéologie djihadiste aux aspiration cognitives et émotionnelles des individus (humanitaire, fin du monde, combat contre le régime de Bachar Al-Assad...)

Transformation de la manière de pensée, d'agir, de parler (transformation du cadre cognitif)

4) Déshumanisation de l'embrigadé et de ses futures victimes :

Utopie de l'accès au pouvoir totalitaire par l'acceptation du sacrifice humain

Banalisation de la cruauté et de la mort (désorganisation émotionnelle et civilisationnelle)

Le champ de la conviction englobe la totalité du psychisme et des affects « Nous aimons la mort plus que vous n'aimez la vie »

Déshumanisation des victimes (l'autre, celui qui ne fait pas partie du groupe, n'est pas considéré comme un semblable)

3.1.2.4 Données complémentaires

Selon Toutin, les théories et discours reposant sur le complotisme et le conspirationnisme sont de puissants vecteurs de radicalités. Ils alimentent le sentiment victimaire ressenti par la majorité des individus radicalisés. En leur présentant une explication simpliste du monde s'appuyant sur une vision binaire, le complotisme justifie les échecs personnels en administrant la faute à autrui. Il permet au sujet de se revaloriser, en remettant en cause toutes les informations provenant des médias, ils ont l'impression d'avoir raison et de ne pas se faire abuser. Mazet nous dit que « le soupçon permanent est précisément la marque des complotistes qui se croient plus lucides que les autres, refusant d'être dupes comme si les choses n'étaient jamais ce qu'elles semblaient être. Cette forme de scepticisme total permet de repérer un discours conspirationniste ».

Dans le même sens, le rapport de la mivilude(26) nous dit qu'une personne qui se radicalise s'enferme dans un raisonnement qui le déconnecte progressivement du sens commun en n'acceptant comme seule information crédible que celle qui va dans son sens. Le rôle de la communauté, qu'elle soit réelle ou virtuelle, est de conforter l'individu dans ses convictions en offrant des réponses collectives aux hésitations de chacun. L'idéologie djihadiste permet un repli de l'individu dans la communauté en lui proposant une grille de lecture du monde

basée sur la méfiance et en lui apportant des réponses basées sur des explications monocausales jouant sur des oppositions binaires.

Pour Gérald Bronner (12), les explications reposant sur les conditions socio-économiques (chômage), ou intellectuelles (faible niveau de connaissance) sont erronées. Selon lui, on ne se radicalise pas parce qu'on est au chômage, ou qu'on a un faible niveau scolaire. N'importe quel homme, pourrait adhérer à n'importe quelle croyance et adopter progressivement une conception fanatique de cette croyance. Il s'appuie sur la diversité des profils rencontrés lors de ses études sur les groupes sectaires où pouvait cohabiter des individus atteints de troubles mentaux, des personnes fragiles psychologiquement, et des personnes bien intégrées socialement.

Selon lui, il existe quatre types de processus pouvant conduire au fanatisme :

- Le processus par palier ou processus incrémentiel : il désigne une croyance transmise progressivement, par bribes, jusqu'à ce qu'elle soit acceptée dans sa totalité.
- Le processus d'adhésion par transmission serait lié à la fréquentation d'un milieu fermé, sans opposition, donc dépourvu de concurrence cognitive. Ce processus pourrait expliquer les phénomènes de radicalisation familiale ou par fratrie. Il souligne en tout cas l'importance de l'environnement social dans le processus de radicalisation.
- Le processus par frustration. Il résulte du sentiment d'échec et de rancœurs lorsqu'on estime ne pas avoir ce à quoi on aspirait. Ce processus rejoint le concept de privation relative évoqué précédemment.
- Le processus par révélation, qui repose sur une suite de coïncidence interprétées comme des messages divins. Il pourrait s'apparenter aux mécanismes d'interprétation paranoïaque retrouvé dans certains troubles délirants.

3.2 Épidémiologie sociale

Pour ce qui est de la description des conditions de vie socioéconomiques des sujets étudiés pour des faits de radicalisation ou de terrorisme, les avis divergent. Certains résultats ne montrent aucun lien entre conditions de vie précaires et radicalisation, d'autres l'inverse.

Marc Hecker(9) a publié en 2018 une étude analysant les profils et parcours de 137 individus condamnés en France dans les affaires de djihadisme à partir de sources judiciaires originales. Selon lui, le discours prédominant sur l'absence de « profil-type » se heurte à la réalité des attentats perpétrés en France depuis 2015. Plusieurs terroristes impliqués dans ces attaques présentaient des caractéristiques communes : naissance en France dans des familles issues de l'immigration, parcours scolaire chaotique, antécédents judiciaires plus ou moins lourds...

Voici les principaux résultats :

Lieu de résidence

Les adresses de ces djihadistes ont été recoupées avec la carte des quartiers prioritaires. 40% de ces individus sont originaires d'un quartier prioritaire, d'un milieu défavorisé.

Niveau d'étude

Cet échantillon était significativement moins éduqué que le reste des jeunes français : 47% n'avaient aucun diplôme, 18% avaient un niveau BEP/CAP, 24% avaient un niveau Baccalauréat. Les situations d'emploi précaire et de chômage étaient majoritaires, la moyenne des revenus était à peu près égale à 1000€.

Criminalité

D'après les antécédents judiciaires de 126 personnes de cet échantillon, 50 (40%) d'entre elles avaient fait l'objet d'au moins une condamnation, 61 (48,4%) avaient un casier judiciaire

vierge, 15 (12%) n'avaient jamais été condamnées mais avaient été signalées aux services de police.

Nationalité et religion

Des données concernant la nationalité de 130 de ces individus ont pu être obtenues. Sur ces 130, il y a 90 français (69%), 29 binationaux (22%) (14 franco marocains, 10 franco algériens, 5 franco tunisiens), 11 étrangers (8%) (3 marocains, 3 algériens, 3 tunisiens, 1 indien, 1 pakistanais).

Selon l'auteur ces statistiques confirment une tendance observée dans d'autres pays depuis les attentats de Londres 2005 : le terrorisme qui touche la France est essentiellement domestique (« homegrown terrorism »).

Parcours biographiques

Un nombre non négligeable de parcours était remarquable par leur complexité concernant l'enfance de ces individus : absence d'un des 2 parents, éducation par un membre de la fratrie, situation de polygamie, violences, prise de toxiques divers...

Le résultat de ces analyses montre que ces individus se distinguent par un niveau d'éducation et une intégration professionnelle plus faibles, un degré de pauvreté plus important, un engagement dans la criminalité plus élevé et un rapport plus étroit au Maghreb et à l'Afrique subsaharienne que la moyenne de la population française.

Baratta(19) a réalisé une étude prospective de 2015 à 2018 sur 16 sujets dont 11 étaient hospitalisés en psychiatrie et repérés comme radicalisés et cinq vus en expertises pour des faits en lien avec le terrorisme. La totalité des sujets avaient des antécédents judiciaires. Pour la population des sujets hospitalisés, neuf étaient désinsérés socialement, sans emploi, un devait réaliser des travaux d'intérêt généraux, et un autre travaillait en intérim.

D'autres analyses sociologiques (44) réalisées sur 265 djihadistes français décédés en Syrie et en Irak montrent que 52% étaient issus de l'immigration, 24% sont nés en France de parents sans lien avec l'immigration, 56% provenaient des quartiers prioritaires, 48% étaient

défavorablement connus des services de police. L'âge moyen était de 28 ans et ce groupe était composé de 257 hommes et 8 femmes.

Dans son étude sur la radicalisation des jeunes européens, Campelo(45) nous dit que les conditions socioéconomiques inégales ou discriminatoires contribuent au phénomène de radicalisation.

Khosrokhavar(11), explique que les conditions de vie ghettoïsées, associées au sentiment de déshumanisation que ces sujets ressentent au travers du mépris social, les amènent à la conviction désespérée d'être dans une situation d'impasse.

Bazex et Bénézech (46) ont publié une étude portant sur 112 cas de personnes radicalisées, prévenues ou condamnées dont 15% pour apologie de crime terroriste, 10% pour des faits de terrorisme et 85% pour de faits de droit commun. Ils ont classé cette population en différentes catégories :

- *Les délinquants ambitieux (53,5%)* : catégorie qui comprend le plus grand nombre de sujets dans cette étude, et qui décrit ces individus comme de jeunes hommes, présentant des antécédents judiciaires de violences, impulsifs et intolérants à la frustration. L'adhésion à l'Islam est superficielle et s'apparenterait plus à une recherche d'identité et au souhait d'obtenir de la reconnaissance au sein d'un groupe perçu comme puissant.
- *Les criminels prosélytes (23,2%)* présentent des antécédents judiciaires plus graves (viols, violences aggravées, trafic de stupéfiants). La biographie met en évidence des déscolarisations précoces fréquentes, souvent victimes de violences dans l'enfance, cellule familiale chaotique. En prison, ils sont perçus comme calmes et charismatiques.
- *Les personnes en situations de précarité (12,6%)* ont un parcours marqué par la marginalité, une polytoxicomanie fréquente, un isolement social et affectif. Leur personnalité est marquée par une immaturité et une crédulité. Ils se tournent vers la radicalité pour donner un sens à leur existence.

- *Personnes atteintes de troubles délirants ou intellectuels (10,7%),* une partie de leur échantillon était atteint de troubles psychotiques ou de déficience intellectuelle.

Ducol (30) introduit le concept de mécanismes de disponibilités : « les mécanismes de disponibilité reviennent à entrevoir par quels mécanismes des individus se retrouvent, à un moment donné, potentiellement plus disponibles que d'autres, à être exposés à des matrices de socialisation validant l'engagement clandestin comme une avenue d'action légitime et cognitivement plus disposés que d'autres à adhérer aux normes morales et aux produits cognitifs qui leur sont proposés dans ces environnements réels ou virtuels ». Selon lui, la présence ou l'absence d'activités professionnelles et extraprofessionnelles contribuent à définir le spectre des disponibilités biographiques. Ainsi, la présence d'un emploi stable à plein temps rend l'individu moins disponible et ne lui laisse que peu de temps pour s'exposer à de nouveaux univers de sociabilité. A l'inverse, les individus au chômage ou engagés dans des parcours professionnels chaotiques présentent une forte disponibilité. Dans son échantillon d'étude, il remarque en effet qu'une grande majorité des individus présentaient des situations professionnelles compliquées ou absentes. A cela, il ajoute que des perturbations biographiques accidentelles peuvent créer de nouvelles disponibilités. La survenue d'un licenciement, d'une rupture amoureuse aura tendance à rendre l'individu plus disponible.

Jean-Francois Gayraud (47) observe que malgré l'absence de profil unique, d'idéal type, la majorité des auteurs d'attentat est issue du creuset de la délinquance et de la criminalité de droit commun. Cette singularité sociologique est unique dans l'histoire des violences politiques labélisée « terrorisme » en France. Si des criminels de droit commun se sont toujours greffés dans des groupes terroristes depuis le 19eme siècle, leur présence n'était que marginale et exceptionnelle. Les entités islamistes puisent l'essentiel de leurs hommes de main dans le vivier du monde criminel et délinquant de droit commun. Donc à priori loin de la sphère politique. Leur nature profonde est prédatrice et pas politique. Leurs biographies révèlent un ancrage ancien dans des carrières de délinquance ou de banditisme, dans des routines de marginalité. Les auteurs des attentats de Charlie hebdo, de l'hyper-casher, comme ceux des attentats du 13/11, sont tous des délinquants de droit commun à une exception près. Selon Gayraud, tous ces acteurs en raison de leur profil mi droit commun mi politique mérite ainsi le qualificatif d'hybride de la violence.

Cette description des auteurs d'attentats sur le territoire français, correspond sur bien des points à un des profils élaboré par Toutin(48) à propos des sujets radicalisés, à savoir le profil du délinquant qu'il décrit comme un jeune homme âgé de 18 à 30 ans, ayant déjà commis plusieurs délits et fait l'objet d'une ou plusieurs condamnations ou incarcérations en milieu pénitentiaire. La situation familiale de ces individus est souvent compliquée (absence d'un des deux parents, placement en famille d'accueil), le parcours scolaire est souvent chaotique, et ils présentent une appétence pour la violence. Lors de leurs incarcérations, ces individus, qui sont pour la plupart influençables, sont susceptibles d'avoir eu des contacts avec des contacts avec des groupes radicaux qui les ont conduits sur la voie de la radicalisation. Ce profil est également observé par Bazex (46) sous la catégorie des « délinquants ambitieux », décrit précédemment. Le cas de Mohamed Merah représente en quelque sorte l'archétype de ce type d'individu hybride, ancien délinquant devenu terroriste.

A l'opposé, et comme l'a cité Fekih(49) dans sa revue de la littérature qui étudie le profil des terroristes suicidaires, Sageman(27), psychiatre américain qui a étudié près de 400 terroristes, a dressé un portrait du terroriste suicidaire : il s'agirait un jeune homme de 25,7 ans en moyenne, appartenant en majorité à la classe supérieure ou moyenne de sa société, issu d'une famille unie et ayant fréquenté des établissements d'enseignements post-secondaire dans 63% des cas. Près des trois quarts étaient mariés et avaient un emploi.

Merari (50), psychologue israélien, a montré que dans l'ensemble, les terroristes n'ont pas de dysfonctionnements sociaux (absence de père, d'amis ou de travail).

Résultats corroborés par Pape (51) qui trouve que les terroristes sont bien intégrés dans les réseaux sociaux et qu'ils sont profondément attachés à leur communauté nationale.

A noter que ces résultats divergents ne sont pas comparables, les populations d'études et les époques n'étant pas les mêmes, ces dernières études étant plus anciennes.

Dans ces cas où la pauvreté ne semble pas être un facteur associée à la radicalisation, le concept de « privation relative » est fréquemment cité pour expliquer l'importance donnée à

la perception de précarité dans l'engagement radical, plutôt qu'aux réelles conditions de vie. Ce concept est expliqué par Glowacz(14) dans son ouvrage sur la psychologie de la délinquance. Le postulat est que ce sont les comparaisons avec d'autres personnes et d'autres groupes qui conduisent les individus à penser qu'ils n'ont pas ce qu'ils méritent, ce qui amène alors à un sentiment de colère et de frustration. La perception d'une précarité est donc plus importante pour expliquer l'engagement radical que les réelles conditions de vie(52). Dans ce sens, Crettiez, dans son essai sur la radicalisation violente, nous dit que « c'est moins le niveau d'éducation qui motive l'engagement violent que la déception d'un avenir bouché ». Les frustrations proviendraient alors de la différence entre l'investissement de l'individu dans la société et ce qu'il perçoit en recevoir.

Par rapport au genre et à l'âge des sujets radicalisés, les études précédemment citées retrouvent le plus souvent une prédominance masculine et un âge relativement jeune.

- Bazex et Mensat(53) ont un échantillon exclusivement composé d'hommes âgés de 21 à 27 ans.
- Bazex et Bénézech(46) ont analysé un échantillon de 112 personnes considérées comme radicalisées par le personnel pénitentiaire. La moyenne d'âge se situait à 30 ans et l'échantillon était composé à 96% d'hommes.
- Le rapport de Hecker (9) faisait état d'un échantillon composé de 131 hommes et de 6 femmes. L'âge moyen se situait à 26 ans. L'auteur explique ce déséquilibre au niveau du genre par la tendance qui a longtemps prévalu au sein de l'administration judiciaire de ne pas poursuivre les femmes impliquées dans les filières djihadistes car elles étaient alors considérées comme des victimes entraînées par des maris radicalisés.
- Une récente étude(29) a analysé les variables individuelles et sociales de 450 jeunes radicalisés. Ce groupe était composé à 33,5% d'individus de sexe masculin et à 66,5% d'individus de sexe féminin. Les auteurs constataient que les jeunes femmes radicalisées étaient repérées plus tôt que les jeunes hommes radicalisés. Leur hypothèse est que la puberté et les transformations corporelles étant plus précoces

chez les jeunes adolescentes, le groupe radical pourrait utiliser les complexes corporels résultant de ce corps transformé pour les inciter à se radicaliser.

- Merari nous dit que l'âge moyen des auteurs d'attentats suicide est de 21,3 ans.

3.3 La radicalisation est-elle un embrigadement sectaire ?

Selon la mission interministérielle de vigilance et de lutte contre les dérives sectaires (MIVILUDES), la dérive sectaire est définie comme suit : « il s'agit d'un dévoiement de la liberté de pensée, d'opinion ou de religion qui porte atteinte à l'ordre public, aux lois ou aux règlements, aux droits fondamentaux, à la sécurité ou à l'intégrité des personnes. Elle se caractérise par la mise en œuvre, par un groupe organisé ou par un individu isolé, quelle que soit sa nature ou son activité, de pressions ou de techniques ayant pour but de créer, de maintenir ou d'exploiter chez une personne un état de sujétion psychologique ou physique, la privant d'une partie de son libre arbitre, avec des conséquences dommageables pour cette personne, son entourage ou pour la société » (54).

La référence à la notion de secte dans le cadre de la problématique de radicalisation islamiste pose le problème contingent de ce qui différencie les sectes des religions. L'engagement religieux « sectaire », à l'encontre en général de l'engagement idéologique, pénètre la sphère de l'intimité et trouve là un pouvoir accru sur la définition de l'identité du sujet(25).

La loi tendant à renforcer la prévention et la répression des mouvements sectaires, loi About-Picard de 2001 qui a modifié l'article 313-4 du code pénal, relatif à l'abus de faiblesse., introduit la notion d'emprise mentale dans le code pénal par l'expression « sujétion psychologique ».

Le délit d'abus de faiblesse est constitué en cas d'abus de faiblesse d'un mineur, d'une personne particulièrement vulnérable, mais aussi d'une personne « en état de sujétion psychologique ou physique résultant de l'exercice de pressions graves ou répétées ou de techniques propres à altérer son jugement. ».

Ce délit est défini par trois conditions cumulatives :

1. Un sujet : la victime placée « en état de sujétion psychologique ou physique »
2. Un auteur qui induit cette sujétion par « l'exercice de pressions graves ou réitérées ou de techniques propres à altérer le jugement »
3. Un résultat : le délit est caractérisé si la personne placée sous sujétion est « conduite à un acte ou à une abstention qui lui sont gravement préjudiciables ».

Selon le rapport de la MIVILUDES (26), dans le processus de radicalisation, le sentiment d'appartenance à un groupe joue un rôle majeur : il se constitue par opposition au reste de la société et se présente comme seul détenteur d'une vérité absolue. Cette posture exclusiviste valorise l'entre-soi, conditionne un ensemble de ruptures et exige de ses membres la défense du groupe, jusqu'au sacrifice. En ce sens, la radicalisation repose sur un phénomène de type sectaire tel que la sociologie le caractérise : le caractère minoritaire et élitiste du groupe sectaire, le rôle joué par un leader charismatique dans la constitution des groupes, la définition de celui-ci par le sentiment d'élection, son opposition avec d'autres groupes voire au reste du monde, ses exigences particulières, son refus de compromis, etc...

Le repli du groupe sur lui-même est favorisé par l'idéologie dont il est porteur. La contre-culture djihadiste a ceci de commun avec d'autres idéologies sectaires qu'elle propose une lecture du monde simpliste et globalisante qui enferme les croyants dans une méfiance généralisée et dont la seule échappatoire est de s'en remettre aveuglément au groupe et à la cause qu'il promeut. Au-delà de leur spécificité doctrinale, un même schéma se retrouve en effet dans ces idéologies. Elles sont simplistes parce qu'elles proposent des explications monocausales et jouent sur de oppositions binaires (bien vs mal, eux vs nous, etc.). Elles sont totalisantes parce qu'elles se présentent comme des théories globales, porteuses d'une vérité unique qui serait la clé de compréhension de tout et un moyen d'action sur tout.

Pour comparer les dérives sectaires et la radicalisation, il apparaît nécessaire de s'intéresser à l'aspect processuel, ne pas s'attacher au « pourquoi » mais plutôt au « comment », à savoir les mécanismes à l'œuvre dans son développement. Dans cette dynamique du « comment ? », la radicalisation djihadiste pose les mêmes questions que le processus d'adhésion à des

groupes sectaires : par quels mécanismes des individus qui ne présentent pas de déséquilibres psychologiques majeurs peuvent adhérer de manière inconditionnelle à une idéologie radicale, et comment cette adhésion peut motiver suffisamment leur engagement.

Ces méthodes de manipulation sont regroupées en deux catégories par Jean-Marie Abgrall(55) :

- Les techniques physiques de conditionnement : La priorité des recruteurs est de réduire au maximum les contacts du sujet avec l'extérieur afin de créer une dépendance morale et accessoirement, financière. La privation de sommeil provoque des troubles de l'humeur et a pour conséquence un abaissement de la résistance physique, du seuil de vigilance et facilite l'endoctrinement. La privation de vêtements personnels contribue à effacer l'identité passée du sujet. La privation alimentaire, l'épuisement par le travail et la consommation de substances constitue aussi des outils de conditionnement.
- Les moyens physiques de conditionnement : Le discours singulier tenu par les adeptes, comme l'obéissance, les rituels, l'émulation, l'imitation, la privation du nom, l'hygiène et la sexualité entraînent un comportement global qui favorise l'isolement.

Comme précisé dans un rapport de la Miviludes(56), il est difficile de produire une preuve objective du délit d'emprise mentale. Être victime de dérive sectaire suppose la reconnaissance de la perte d'un jugement libre et éclairé et il revient au juge d'estimer au cas par cas chaque situation, en s'appuyant sur l'expertise psychiatrique et psychologique.

Le professeur Philippe-Jean Parquet(57), docteur en psychiatrie et addictologie, a dressé une liste de 10 critères caractérisant l'emprise mentale : « Pour pouvoir reconnaître une emprise sectaire, il convient de la caractériser afin de l'identifier avec rigueur et de ne pas imputer à tort un changement d'attitude et de comportement, qui pourrait avoir d'autres origines comme une pathologie mentale, un trouble de la personnalité ou la réaction à une perturbation survenue dans la vie d'une personne. C'est pourquoi il faut retrouver au moins

cinq des dix critères pour pouvoir affirmer qu'il existe une emprise mentale. Ces critères sont de deux ordres : les uns concernent l'état psychologique, les autres concernent les processus et les méthodes utilisées.(58) »

1. Rupture avec les modalités antérieures des comportements, des conduites, des jugements, des valeurs, des sociabilités individuelles, familiales et collectives. C'est la rupture des liens familiaux, sociaux, amicaux et professionnels.
2. Occultation des repères antérieurs et rupture dans la cohérence avec la vie antérieure. Il s'agit d'une déstabilisation mentale provoquant la perte des repères habituels.
3. Acceptation par la personne que sa personnalité, sa vie affective, cognitive, relationnelle, morale, et sociale soient modelées par les suggestions, les injonctions, les ordres, les idées, les concepts, les valeurs, les doctrines imposées par un tiers ou une institution, conduisant à une conformation à un modèle imposé.
4. Adhésion et allégeance inconditionnelle, affective, comportementale, intellectuelle, morale et sociale à une personne ou à un groupe ou à une institution, conduisant à : une loyauté exigeante et complète, une obéissance absolue, une crainte et une acceptation des sanctions, l'impossibilité de revenir à un mode de vie antérieur, ou de choisir d'autres alternatives, étant donné la certitude imposée que le nouveau mode de vie est le seul légitime.
5. Une mise à disposition complète, progressive et extensive de sa vie auprès d'une personne ou d'une institution. Cette mise à disposition concerne aussi bien la vie physique que psychique.
6. Une sensibilité accrue dans le temps, aux idées, aux concepts, aux prescriptions, aux injonctions et ordres, à un « corpus doctrinal », avec éventuellement une mise au service de ceux-ci dans une démarche prosélyte.

7. Dépossession des compétences d'une personne avec anesthésie affective, altération du jugement, perte des repères, des valeurs et du sens critique.
8. Altération de la liberté de choix
9. Imperméabilité aux avis, attitudes, valeurs de l'environnement avec impossibilité de se remettre en cause et de promouvoir un changement. Discours binaire et antisocial considérant le monde extérieur à l'entreprise sectaire comme malveillant et diabolique.
10. Réalisation d'actes gravement préjudiciables à la personne qui, antérieurement, ne faisaient pas partie de sa vie. Ces actes ne sont plus perçus comme dommageables ou contraire aux valeurs et aux modes de vie habituellement admis dans notre société.

Selon Toutin (59), si toutes les recrues du djihadisme ne relèvent pas d'emprise sectaire, certaines, probablement les plus perméables et vulnérables, en ont été l'objet. Il est rejoint par Bénézech et Estano (37) qui nous disent que la vision épique, binaire prônée par l'État Islamique et largement diffusée sur les réseaux sociaux par des prédicateurs radicaux peut séduire des individus en perte de repères, troublés, incertains quant à leur place dans nos sociétés séculaires.

L'enjeu, pour un État laïque, de la reconnaissance de la dérive sectaire n'est pas de faire la part entre une religion et ses déviances, mais de protéger les individus contre l'emprise mentale qui est caractérisée comme un état spécifique de dépendance où une perte de libre arbitre peut être mise en évidence. En ce sens, toute forme de radicalisation ne peut être assimilée à une dérive sectaire car il en va de la reconnaissance de la responsabilité de l'individu et du caractère volontaire de son engagement.

3.4 Pathologies psychiatriques et radicalisation

3.4.1 Aspects psychopathologiques de la conversion idéologique

Vandevorde et Estano(60), à partir d'entretiens psychologiques avec 11 individus issus d'un service judiciaire de protection de l'enfance, ont décrit sept fonctions psychopathologiques de la conversion idéologique et religieuse rigoureuse et/ou à fort potentiel violent et leur rapport avec le terrorisme. Selon eux, ces conversions auraient des fonctions spécifiques à chaque sujet et mériteraient d'être prise en compte pour l'évaluation de la dangerosité criminologique.

- Une fonction identitaire : Trois aspects identitaires ont été détectés par les auteurs, *Une recherche d'identité hypertrophiée* : recherche de conquête narcissique sur un mode puissant assorti d'un idéal de vie confortable. Des enjeux de domination, de contrôle sur l'autre, réattribue au sujet une image restaurée de lui-même.
Une identité empathique, humanitaire : Population majoritairement féminine. Ces jeunes femmes auraient plus tendance à se projeter dans une identité de sauveuse révoltée par l'oppression et l'injustice.
Une identité de procuration familiale.
- Une fonction de cadre : La conversion religieuse correspondrait à une recherche de cadre et d'apaisement personnel. La présence de dogmes religieux, économiques sur le plan cognitif, permettrait un verrouillage des angoisses internes et une meilleure acquisition de la maîtrise de soi.
- Une fonction antidépressive : Plusieurs des sujets étudiés par les auteurs présentaient des carences affectives sur le plan familial et/ou un isolement amical et/ou avaient été victime d'humiliation. La conversion religieuse pourrait permettre au converti de solliciter Dieu dans le cadre d'un processus anti-solitude.

- Une fonction de protection : Une protection contre l'impermanence des objets, Dieu est stable. Une protection contre l'envahissement des fantasmes sexuels.
Une protection sociale : Dans certains quartiers difficiles ou en milieu carcéral, certains sujets se placent à l'abri de tension provenant de l'environnement.
- Une fonction anxiolytique : La religion vient répondre aux questions existentielles qui peuvent générer chez certains sujets un haut degré d'angoisses. La religion répond aux questions sur l'origine du sujet, le sens de la vie et les perspectives ouvertes après la mort.
- Une fonction de lien humain : La conversion pourrait correspondre à une recherche de convivialité et de fraternité. Les relations aux autres apparaissent scellées par les règles dogmatiques et la communion partagée.
- Une fonction d'expérience sensationnelle : D'après les auteurs, l'état de communion a été décrit par certains sujets comme des états ressemblant aux expériences de « shoot » retrouvées dans le cas de toxicomanie.

3.4.2 Liens entre dépression, radicalisation et homicide-suicide

La question qui se pose dans le cas des terroristes volontaires de la mort, les kamikazes, est « sont-ils suicidaires ? »

Fekih(49) a tenté d'y répondre dans sa revue de la littérature. Il constate que les avis divergent. D'un côté Nasra Hassan(61), Rex Hudson(62) et Post(63) affirment qu'ils n'ont retrouvé aucune symptomatologie suicidaire chez les terroristes avec lesquels ils se sont entretenus. Cependant Fekih nous fait remarquer que la méthodologie de ces études n'a pas été précisée. Ayant analysé 315 attaques suicides, Pape(51) nous dit que le terrorisme suicide est presque toujours rationnel et stratégique.

De l'autre côté, Merari(64) qui a utilisé des tests standardisés a trouvé que 53,3% des kamikazes étudiés avaient des tendances dépressives, 40% présentaient des symptômes suicidaires et que 13% d'entre eux avaient des antécédents de tentatives de suicide. 64% des organisateurs ne se porteraient jamais volontaires pour une mission suicide. Bhui(65) retrouve que les symptômes dépressifs sont associés à un haut risque de sympathie pour la radicalisation.

Dans son étude, Vandevoorde(60) nous dit qu'ils ont diagnostiqué un aspect mélancolique et suicidaire chez la plupart des sujets qu'ils ont rencontrés. « À la simple question « Trouvez-vous la vie belle ? » Tous ont répondu par la négative ». Il précise que le tableau mélancolique et suicidaire retrouvé ne correspond aux formes classiques observées en psychiatrie. « À l'inverse de la mélancolie classique, ce n'est pas le sujet qui est en ruine mais le monde qui l'environne. Ce n'est pas le sujet lui-même qui est indigne mais l'autre. Son « sacrifice » devient alors un prérequis à l'avènement d'un monde expurgée de l'indignité si douloureusement ressentie. »

Dans leur récente étude sur un échantillon de 450 sujets radicalisés, Bénézech et Bouzar(29) analysent les parcours de vie et les événements personnels vécus avant la radicalisation. Ils constatent que 48% des sujets auraient fait une dépression, que 35% ont eu un suivi psychiatrique, 32,5% ont fait des tentatives de suicide ou des scarifications, 31% ont été victime d'abus sexuel ou de viol non pris en charge, 70% ont été victime de violences ou de traumatismes. 100% des jeunes présentaient une carence existentielle avec « un niveau abaissé de signification de la vie ». Au niveau du climat familial, 32,5% des parents ont vécu une maladie grave ou récurrente, 42% une dépression, 30,5% ont subi des violences physiques, 16% ont été victime de d'abus sexuel ou de viol. Tous ces antécédents vécus, que ce soit au niveau personnel ou familial, sont à considérer comme des éléments dépressogènes, ou à minima, comme des éléments de « fragilité existentielle ». Selon les auteurs, « Les failles narcissiques et existentielles feraient parties du terrain préparatoire à la radicalisation ».

3.4.3 Loups solitaires et psychiatrie

Le terme « loup solitaire » est employé pour désigner des personnes isolées qui se livrent à des actes de violences dont la majorité peut être qualifiée de terroriste (66). Ce phénomène qui était marginal avant les années 1990 a tendance à se développer ces dernières années.

Dans le cadre des actes terroristes commis par un seul individu il est difficile de dire à posteriori s'il s'agit d'un acte perpétré par un authentique terroriste ou par un malade psychiatrique.

Le Dr Zagury (67), expert auprès de la cour d'appel de Paris, remarque que « nombre de terroristes sont très structurés mentalement, avec de fortes capacités d'anticipation et de dissimulation. Mais à l'autre bout de la chaîne, certains malades mentaux psychotiques peuvent se saisir de l'air du temps pour alimenter leur délire ». Propos qui sont corroborés par le Dr Godet (68) qui nous dit que dans son délire, le malade psychotique se nourrit d'éléments de la réalité. Or, la radicalisation djihadiste et les actes terroristes font de plus en plus partie de l'environnement informationnel de notre monde. Il est donc normal que de plus en plus de psychotiques délirent sur le djihadisme. Le délire peut être sur un mode persécutoire ou sur un mode mégalomane. C'est dans ce second cas que l'on pourra se trouver confronté à un psychotique délirant qui passe à l'acte en se revendiquant de Daesh. Selon le Dr Godet, ce n'est pas la radicalisation djihadiste qui guide l'acte du patient mais la radicalité de sa maladie à ce moment-là de son évolution.

D'après Bénézech(37), c'est dans cette population que l'on risque de retrouver la plus grande variété psychopathologique, allant de la normalité à des troubles de l'humeur ou schizophrénique, «il n'y a, semble-t-il, ni folie ni raison dans la majorité des cas. Une seule chose est à peu près sûre : plus la personne agit seule, plus la probabilité est élevée qu'elle souffre de troubles mentaux patents »(69). S'appuyant sur les travaux de Corner et Gill(70), il nous rappelle que la probabilité d'avoir un acteur solitaire avec une maladie mentale est 13,49 fois supérieure à celle d'avoir un acteur en groupe atteint de maladie mentale et que 61% des assassins solitaires ont eu des contacts antérieurs avec les services de santé mentale.

Campelo(25) décrit les caractéristiques des loups solitaires. Ils sont généralement jeunes avec une situation marquée par les carences et les abandons ainsi qu'une claire rupture avec l'état antérieur (brusque décrochage scolaire), et présentant des addictions. Le symptôme de radicalisation s'inscrit là dans une symptomatologie pseudo délirante à délirante. Le discours se veut manipulateur, et teinté de mécanismes paranoïaques. Les propos hermétiques et délirants, la rupture avec l'état antérieur et l'étrangeté dans le contact vont dans le sens de l'éclosion d'une pathologie psychiatrique. Pour ces jeunes, une prise en charge psychiatrique semble nécessaire afin d'évaluer finement la sémiologie délirante avant de conclure à une radicalisation politique.

Cependant le concept de loups solitaires semble être de plus en plus discuté. Estano(71) différencie les loups solitaires, individu agissant seuls parfois motivé par un délire paranoïaque-ïde (Breivik par exemple), de l'auteur solitaire qui pourrait être soutenu par une cellule logistique fournissant les armes, les faux papiers, le logement, etc. De même Hecker(9) nous rappelle que certains experts affirment que le concept devrait être écarté car, très souvent, les individus présentés comme étant des loups solitaires sont finalement soutenus par une mouvance radicale et peuvent avoir des complices.

Selon Merari (50), les attentats suicide sont essentiellement un phénomène de groupe et pratiquement tous ont été planifié et organisé par des groupes que par des individus agissant seuls de leur propre initiative. Ainsi, la création d'un attentat suicide est un produit de l'interaction entre groupes et individu dans laquelle certaines caractéristiques individuelles rendent une personne plus susceptible d'exercer une opération martyre.

3.4.4 Troubles de la personnalité

En 2014, le Centre de Prévention contre les Dérives Sectaires liées à l'Islam (CPDSI) et C. Caupenne(72), ancien négociateur du RAID, publie une étude qui propose de classer les motivations liées à l'engagement en suggérant l'existence de 5 profils différents :

- *Lancelot ou celui qui cherche l'idéal chevaleresque* : « Ce type d'identification permet au jeune d'avoir le sentiment d'offrir le sacrifice de soi pour l'histoire et la postérité. Son état d'esprit correspond à : « je vais vous sauver malgré vous, vous ne comprenez pas mais en fait, je veux votre bien. C'est quelque chose de noble. *Je vous aime encore mais la mission est plus forte que la raison.* »
- *Mère Theresa ou celui qui part pour la cause humanitaire* : « Ce type d'identification concerne la plupart des filles mineures. Ces dernières se destinaient à des métiers de don (infirmières, médecins, assistantes sociales, etc.). Comme pour le profil précédent, l'objectif est le bien des autres.
- *Le porteur d'eau ou celui qui cherche un groupe* : « Ce type d'identification attire des jeunes en quête d'identité qui ont envie d'appartenir à une communauté. Ce type de jeunes ne supportent pas les liens fragiles ou partiels. Il a besoin d'un groupe qui lui donne une place et un rôle qui le rassurent. Sans un groupe qui lui dit ce qu'il doit faire, il n'existe plus »
- *Call of duty ou celui qui cherche une communauté de garçon qui va au front* : « Ce modèle d'identification parle aux jeunes qui sont attirés par les armes et par une communauté de garçons qui va à l'aventure et au front. Ce type de jeunes a souvent cherché à entrer dans l'armée ou dans la police et a été refoulé. »
- *Zeus ou celui qui cherche la toute puissance et le pouvoir* : « Ce modèle d'identification attire des individus sans limites. Ils sont depuis longtemps adeptes de conduites à risques (conduite dangereuse, toxicomanie, alcoolisme, etc.). Ils cherchent le pouvoir et la toute-puissance, contrôler des hommes et leur faire faire ce qu'ils veulent. »

Bénézech et Estano(37) ont proposés des rapprochements entre cette classification et certains troubles mentaux en fonction des motivations, des tempéraments et des revendications des différents profils.

- Dans le profil Call of duty, ils identifient de l'agressivité, un utilitarisme, un égocentrisme et une recherche de sensation qui pourraient correspondre à un trouble de la personnalité psychopathique ou antisociale selon le DSM IV-TR(73).
- Le profil Zeus pourrait correspondre aux troubles de la personnalité de type narcissique, antisociale, borderline ou paranoïaque de par leurs caractéristiques mégalomaniaques, de toute puissance, du dogmatisme et du réformisme.
- Le profil Lancelot pourrait aussi correspondre à une personnalité paranoïaque par sa motivation de redresseur de tort, son altruisme morbide et son tempérament d'idéaliste passionné.
- Pour le porteur d'eau ils posent la question d'une personnalité dépendante avec une quête d'identité, un sentiment d'infériorité, un besoin d'être apprécié et d'éviter la critique.
- Pour le profil sœur Theresa, ils se posent la question d'une personnalité histrionique avec une quête d'identité, un altruisme, un dévouement et un amour pour les autres.

Merari(64) qui a interviewé quinze kamikazes interceptés avant leurs attaques et quatorze terroristes organisateurs a constaté que 69% des terroristes suicidaires avaient une personnalité évitante/dépendante contre seulement 8% chez les terroristes organisateurs. A l'inverse 91,7% des organisateurs ont des personnalités décrites comme appartenant au cluster B (antisociale, borderline, histrionique), contre 30,8% du groupe suicide. Ces différences étant significatives.

Bénezech et Estano interrogent plus spécifiquement le lien et les rapprochements qui existent entre le fanatique et le paranoïaque passionnel. Ils y reconnaissent plusieurs caractéristiques communes tels que : « fonctionnement en secteur du psychisme ; moment identique de révélation et de vérité ; orgueil et certitude d'avoir raison ; exaltation idéologique ; sentiment

de supériorité ; fausseté du jugement ; psychorigidité ; intransigeance ; fidélité aveugle à la cause ; obstination ; méfiance et sentiment de conspiration ; intolérance envers l'opinion d'autrui ; prosélytisme ; quérulence jusqu'au-boutiste ; actes antisociaux ; absence d'autocritique et de remords ».

Dans sa revue de la littérature sur l'homicide-suicide, l'équipe de Vandevoorde(74) identifie différents processus psychopathologiques pouvant s'intégrer dans des troubles de la personnalité au sens du DSM :

- Une activité paranoïaque, possédant les mêmes caractéristiques que citées plus haut.
- Une activité mélancoliforme caractérisée par une perception douloureuse et hostile du monde.
- Une activité narcissique, d'un Soi Grandiose caractérisé par des sentiments d'atteinte narcissique, des comportements de dévalorisation de l'autre, la disparition de la peur de la mort, le gonflement mégalomane.
- Une activité psychopathique caractérisée par la déshumanisation de l'autre, la neutralisation du désir d'autrui, l'abolition de la singularité des autres êtres humains, l'abaissement au statut d'objet et la recherche de triomphe.
- Une activité paranoïde caractérisée par l'émergence d'un persécuteur, l'extension à autrui du sentiment de danger, une rationalité étrange et morbide.

Vandevoorde et son équipe font l'hypothèse que les processus paranoïaque et psychopathique sont centraux dans la personnalité des terroristes suicidaires, que les processus mélancoliforme et narcissique seraient fréquents, et que le processus paranoïde serait généralement absent.

Dans son échantillon de 16 personnes, Baratta(19) retrouvait que tous les sujets avaient un trouble de la personnalité : douze personnalités dyssociales et quatre personnalités émotionnellement labile et impulsive selon la CIM10(75).

Dans le cas des profils hybrides, mi délinquant-mi terroriste, développé plus haut, le Dr Godet nous dit qu'il reconnaît certains traits de personnalité appartenant au registre de la psychopathie (jeunes hommes avec des antécédents carcéraux ou pénaux de petite délinquance avec violence aux personnes, affichant leur mépris pour les règles de vie commune, dont les crimes contrastent avec la séduction dont ils pouvaient se montrer capables dans la vie de tous les jours). Selon lui, de nombreux troubles de la personnalité relèvent d'une prise en charge psychiatrique ou psychologique mais la condition d'un travail psychologique est l'acceptation par le sujet de la présence de difficultés. Condition qui est généralement absente des sujets psychopathes avec de faibles capacités d'introspection et de remise en doute.

3.5 La radicalisation est-elle une nouvelle thématique adolescente ?

Selon le ministère de l'intérieur, deux tiers des individus signalés auraient entre 15 et 25 ans et 25% seraient mineurs. Les adolescents et jeunes adultes seraient donc dans une période de vulnérabilité prédisposant à la radicalisation, ce qui est confirmé par plusieurs auteurs qui voient un lien entre la jeunesse des radicalisés et les particularités du processus adolescent(76)(77)(78). Selon eux, l'engagement radical est envisagé comme un symptôme, un processus de guérison et de stabilisation par rapport à une fragilité antérieure en lien avec le processus adolescent.

3.5.1 Différentes constatations

Bazex(53) remarque la présence d'invariants dans l'environnement de ces adolescents : absence de structuration éducative dans l'enfance, conflits familiaux importants, récurrence

de la consommation de toxique, échecs successifs et rejet dans le parcours scolaire/professionnel.

D'après Campelo(45), chez certains adolescents la « conversion » islamique apparaît comme le marqueur d'une opposition et d'une différenciation familiale.

Serge Hefez(79) qui est chargé de la consultation radicalisation de la Pitié-Salpêtrière remarque que les familles qui lui sont adressées sont des familles très en conflit avec des liens d'emprise qui sont une constante : soit une emprise maternelle extrêmement forte, soit une emprise du couple parental et d'une relation très passionnelle dans le couple parental qui capte l'enfant fasciné par le processus.

Ces constats sont corroborés par l'étude de Bénézech et Bouzar (80) qui remarque dans leur échantillon de 450 personnes des chiffres importants concernant les relations fusionnelles avec l'un des deux parents (54,5%) et la relation d'emprise par un membre de la famille (42,5%). Autrement dit, préalablement à la radicalisation, certains auraient développé un mode de fonctionnement relationnel basé sur le contrôle plutôt que sur l'échange et le relationnel.

Truong(81) nous dit que pour comprendre la radicalité religieuse il faut dépasser l'association entre précarité et délinquance. L'attention doit plutôt se porter sur les configurations familiales, le lien avec les institutions et les trajectoires scolaires ou la socialisation entre pairs.

Marcelli(25) remarque que nombre de radicalisés ont traversé des phases de vulnérabilité lorsqu'ils étaient adolescents : moments de repliement avec connotation dépressive, solitude ou isolement souvent pour des motifs de violences internes, de rage qu'ils ont ainsi tentés d'endiguer. Selon lui, ces états de rage proviennent de failles individuelles ou familiales, de zones de fragilité. Ils s'accompagnent en général de sentiments de rejets, de ne pas avoir sa place, de difficultés d'intégration, de maltraitance, de tensions familiales. Selon l'auteur, l'individu a besoin de trois « engrais » pour vivre : l'attention, la reconnaissance et la considération. La période de l'adolescence accroît ce sentiment de rejet, d'insatisfaction à cause de la différence entre la considération portée sur tout jeune enfant et la défiance

fréquemment portée envers l'adolescent. Cette perte d'aide « sociale » au moment de l'adolescence vient majorer les fragilités psychologiques, familiales, scolaires, existentielles...

La Protection Judiciaire de la Jeunesse (PJJ) (82) constate que la majorité des mineurs poursuivis, dans le cadre de l'ordonnance de 1945 relative à l'enfance délinquante, pour apologie du terrorisme est souvent le fait de mineurs qui ont provoqué les adultes dans le contexte post attentat sans signe de radicalisation repéré antérieurement. Il est important d'avoir à l'esprit l'absence de corrélation systématique entre implication dans des faits d'infraction à caractère terroriste, comme apologie du terrorisme, et radicalisation effective.

S'appuyant sur les recherches de Khosrokhavar(83) et de Roy(84), Ludot(85) nous dit que la population des jeunes radicalisés n'est pas uniforme. En effet, il s'opère un *distinguo* entre d'une part les jeunes musulmans animés par une haine de la société, motivée par le sentiment d'exclusion et la sensation d'être victime d'une profonde injustice sociale. Leur combat ne peut pas être dissocié des contextes géopolitique et social actuels. D'autre part, une autre population vient s'ajouter, celle des jeunes de classes moyennes, généralement pas d'origine musulmane, qui se convertissent à l'islam radical dans une démarche personnelle, venant ainsi rompre de manière radicale avec leur filiation.

3.5.2 Réflexions psychodynamiques

Dans son étude sur la radicalisation djihadiste et la psychiatrie de l'adolescent, Ludot(85) nous dit que l'engagement radical met en lumière des problématiques connues de la psychiatrie adolescente : les problématiques identitaires, de filiation et la question de l'idéal du moi.

3.5.2.1 *Problématiques identitaires et de filiation*

D'un point de vue psychodynamique, l'engagement actif des adolescents, dans des mouvements de destructivité, participe à la construction identitaire du sujet. D'après Moro(86) et Lenjalley(87), l'engagement dans le phénomène de radicalisation islamique contemporaine est en réalité une impasse dans ce processus de construction identitaire.

Le processus de construction identitaire à l'adolescence suppose de se détacher progressivement de l'autorité parentale et des objets infantiles. Ce processus de séparation individuation se déroule durant toute la vie avec des caps pendant l'enfance et l'adolescence. Le premier temps permet à l'enfant d'avoir une conscience de soi, séparé de sa mère, le second temps permet au jeune de conquérir son autonomie psychique et de se séparer de sa famille. Le moment de la puberté impose au jeune une exigence de changement somato-psychique indépendante de sa volonté. Devant cette obligation, l'adolescent met en place un certain nombre de défenses psychiques pour se défendre de l'angoisse générée. Cette angoisse liée à la passivité rend nécessaire une prise en main de la violence qui traverse l'adolescent.

L'engagement intervient comme un moyen de défense, il permet à l'adolescent de devenir acteur, de devenir un sujet agissant de son expérience contrainte. Il met en résonance ce qu'il vit de l'intérieur et ce qu'il agit à l'extérieur. L'engagement à l'adolescence permet de passer d'une position passive face à un changement qui s'impose (la puberté) à une position active d'appropriation d'une expérience contrainte. Lenjalley et Moro propose de penser l'engagement comme un mouvement ayant pour fonction d'acquérir la conviction que nos actes sont librement réalisés.

L'identité que propose le djihadisme apaise la tension narcissique dans laquelle se trouve certains adolescents. D'après Moro et Lenjalley, le libéralisme et l'individualisme de nos sociétés actuelles produisent des exigences sociales qui mettent en tension le pôle narcissique des adolescents. L'embrigadement pourrait apparaître pour certains comme une solution de fuite, de « sauvegarde psychique », répondant au malaise narcissique. Le discours des recruteurs vient proposer un prêt à porter identitaire où l'identité individuelle vient se confondre avec celle du groupe.

L'affiliation au groupe radical permet à l'adolescent de s'extraire de sa dépendance familiale et lui fournit une identité d'emprunt contrastée et contenante.

3.5.2.2 *Problématique de l'idéal du Moi*

L'homme tout au long de sa vie se construit une représentation de soi qui lui permet d'avoir accès à un vécu identitaire. Il construit en même temps un idéal de ce qu'il voudrait être. L'écart entre la représentation de soi et l'idéal de soi peut être source de motivation de créativité pour se rapprocher de cet idéal, mais aussi source de souffrance si la distance entre la représentation de soi et de son idéal est trop grande. Il faut donc des outils psychiques afin de supporter la frustration de ne pas être idéal et de garantir une représentation de soi assez bonne. Ces outils s'acquièrent pendant l'enfance et l'adolescence.

Pendant l'enfance, la représentation de soi est influencée par la qualité des interactions avec l'environnement. Si l'enfant perçoit que l'environnement a du plaisir avec lui, il pourra investir une image de soi plaisante.

L'adolescence est marquée par la confrontation avec un corps qui se modifie, se sexualise. La puberté bouleverse les relations avec ses proches et avec soi-même. Elle oblige à prendre de la distance avec les adultes les plus investis pour se protéger du ressenti incestueux que l'accès à la sexualité fait vivre. Cette prise de distance obligée entraîne un sentiment de solitude qui sollicite la confiance et l'estime de soi.

Si l'adolescent ou le jeune adulte pense que l'écart est trop grand entre le vécu de soi et l'idéal investi il peut devenir une proie facile à celui qui offre la possibilité d'une bonne image de soi et qui promet l'accès à un idéal.

D'après Chambry(88), les adolescents ou jeunes adultes qui n'ont pas réussi à construire une bonne image d'eux-mêmes face aux idéaux proposés par la société (idéaux de performance, de consommation dans les sociétés occidentales), peuvent soulager leur souffrance par l'investissement d'autres idéaux qui leur permettent de restaurer l'image d'eux-mêmes, qui était jusque-là défailante.

La radicalisation de certains adolescents peut être vue comme un processus banal d'adolescents en souffrance pour qui la rencontre avec le discours djihadiste permet une réparation narcissique efficace en abolissant le doute (25).

3.5.3 Trajectoires de radicalisation

Bonelli et Carrié(89) ont publié en 2018 un rapport d'enquête sur les jeunes suivis par la protection judiciaire de la jeunesse (PJJ). Ils ont analysé 133 dossiers de mineurs poursuivis pour des affaires de terrorisme ou signalés par les services de la PJJ pour « radicalisation ». Cet échantillon représente l'intégralité des mineurs poursuivis pour terrorisme depuis 2014, auquel s'ajoute un échantillon de mineurs suivi pour des faits de droit commun mais dont les comportements sont apparus inquiétants aux professionnels de la justice.

Après analyse, ils établissent quatre registres d'appropriation de la radicalité

- *La radicalité apaisante*

L'identité radicale est forte et se décline dans des pratiques alimentaires et vestimentaires spécifiques. L'usage du registre subversif se fait sur un mode individuel, la radicalité n'est pas partagée au sein d'un collectif. La radicalité apaisante se retrouve chez des familles marquées le plus souvent par de fortes conflictualités et où l'encadrement des enfants par les parents est très limité. Elle s'avère, pour l'essentiel, féminine et a une fonction de mise en ordre des désordres familiaux.

La mise en ordre des désordres familiaux est particulièrement remarquable dans le cas de la religion. La conversion apparaît comme une recherche de cadre qui n'est pas donnée par des environnements familiaux marqués par la violence et l'incertitude et comme une conduite d'opposition à l'égard des parents qui sont jugés comme responsables.

Dans ces familles conflictuelles, la religion permet d'offrir des règles de conduites strictes et cadrantes qui permettent une prévisibilité dans un univers instable. En plus de cela, la religion

justifie la souffrance et promet son dépassement dans l'au-delà. Et enfin, elle permet aux convertis de devenir acteur de leur propre vie et de ne plus être une victime passive.

- *La radicalité agonistique*

L'identification au registre subversif est faible, mais l'appropriation de celui-ci se fait dans un collectif. La radicalité agonistique est considérée par les auteurs comme le pendant masculin de la radicalité apaisante. Les caractéristiques familiales sont de fortes conflictualités et un faible encadrement. Le registre subversif fait sens ici dans le monde des bandes où évoluent ces jeunes, le plus souvent dans le cadre des relations conflictuelles avec les institutions d'encadrement.

La radicalité est adoptée dans un objectif de revalorisation. Elle permet au sujet de se construire une « grandeur » et lui offre des ressources afin de peser dans les interactions entretenues avec les membres de la famille, les pairs ou les institutions.

- *La radicalité rebelle*

L'usage du registre subversif est individuel, l'identité radicale est faiblement structurée par ce registre et il est constaté des oscillations fréquentes dans les comportements. La radicalité rebelle est observée principalement dans des familles traversées par de fortes tensions et conflictualités, mais où le contrôle parental sur les agissements des enfants est fort. Le conflit interne et l'impossibilité d'y trouver un exutoire (par la délinquance par exemple) produit un sentiment de colère qui trouve à s'exprimer dans des discours radicaux prenant pour cible la famille et les parents. La radicalité rebelle possède moins une dimension réparatrice (comme dans la radicalité apaisante) qu'une manière de provoquer et de déstabiliser les proches, compte tenu de l'histoire familiale. Pour les auteurs, la radicalité rebelle est une forme d'opposition adolescente.

- *La radicalité utopique*

L'identification au registre subversif est forte et s'objective dans l'adoption de comportements, de croyances et de pratiques spécifiques. La radicalité est investie et vécue collectivement. Au niveau familial, les conflictualités y sont moins présentes que dans les groupes précédents et le contrôle parental est fort. La radicalité utopique est caractérisée par l'investissement intellectuelle du registre subversif et se traduit pour l'essentiel par des tentatives départ sur zone, des participations actives aux réseaux djihadistes sur internet et des projets d'attentats collectivement organisés. Les parents de ces utopiques sont des migrants de première génération pour la majorité d'entre eux. L'immigration correspond pour ces derniers à une ascension sociale, ils deviennent des ouvriers qualifiés.

L'intégration va devenir une priorité pour ces parents qui vont la plupart du temps coupés les ponts avec leur pays de naissance et avec la communauté des migrants de leur pays d'origine installés en France. Au sein de la famille il y aura peu de transmission de la culture musulmane ou de la langue d'origine. Dans ces familles, la réussite scolaire des enfants est primordiale. Le projet parental est un projet d'intégration par le haut via la réussite scolaire des jeunes en question. Les parents mettent les moyens pour que ce projet advienne (fort encadrement des jeunes, contrôle des fréquentations, maintien sous une forme de « cloche parental »). Ces jeunes intériorisent des dispositions scolaires et intellectuelles, ils sont souvent de bons élèves ou en tout cas conformes aux attentes scolaires. Leurs vies se résument en général à l'école et à la vie dans la famille. L'investissement libidinal est centré sur la scolarité et pas sur la sexualité.

Les auteurs ont réalisé une analyse processuelle et ont remarqué que les premiers moments d'appropriation de l'idéologie pour la question djihadistes se faisait à deux moments particuliers, soit au moment du passage en seconde, soit au moment du passage en première. Soient les deux premiers moments de sélection de l'institution scolaire avec les orientations en filières professionnelles.

Pour ces jeunes et leurs familles, une orientation vers une filière professionnelle est vécue comme une relégation et une disqualification de la part de l'institution scolaire venant démentir le projet familial « par procuration ». L'espace des possibles est bouleversé et cette

« sanction » ouvre la voie à l'appropriation du registre subversif. La cause radicale représente une solution, une voie de sortie à leur problématique personnelle. La pureté militante favorise une remise en ordre, une instauration d'un nouvel objectif qui vient se substituer au projet parental tout en restant fidèle aux valeurs intériorisées.

Ces déconvenues ne permettent pas de comprendre les logiques d'engagements durs et les passages à l'acte potentiels pour certains d'entre eux. Pour cela il faut qu'il se crée du collectif. Ces jeunes ont essayé de retrouver d'autres jeunes ayant connu les mêmes problèmes qu'eux. Un groupe se constitue mais pour que ce groupe prenne une consistance il faut que ces jeunes rentrent en contact avec un « passeur de sens », un militant aguerri qui fait passer, transmet de l'idéologie, des discours et politise leurs expériences en instaurant des chaînes de causalité. (« si tu en-là, c'est parce que ça... »). Ces logiques de regroupement et ce contact avec un passeur de sens durcit le groupe, les plus modérés disparaissent, le groupe obtient une cohésion progressive. Il se crée dès lors des formes de communauté émotionnelle. Au sein de ces communautés émotionnelles, souvent, ils s'entraînent entre eux avec des logiques d'attente réciproque qui explique les montées en radicalité.

Les mineurs radicalisés sont un ensemble hétérogène où se retrouvent en majorité des garçons de toutes catégories socioprofessionnelles avec des parcours souvent marqués par des traumatismes et des difficultés familiales (image d'un des deux parents dégradée, maltraitance, violences physiques et sexuelles...). La protection judiciaire de la jeunesse(82) recense différents profils :

- Les mineurs animés d'intention violentes sans référence à la religion. Leur violence est perçue comme un moyen de rébellion, ils manifestent le souhait de combattre la France et les « mécréants » ;
- Les mineurs en quête identitaire. Ce sont souvent des mineurs victimes de carences familiales, décrocheurs scolaires qui n'ont pas d'intention violente.
- Les mineurs pris dans une problématique familiale de radicalisation. Le mineur s'identifie à un des membres de la famille parti en Syrie.

- Les mineurs en quête affective.
- Les mineurs relevant de la psychiatrie dans le cadre de conduites suicidaires ou d'éléments délirants.

De tous ces profils, la PJJ nous dit qu'ils ont tous en commun la recherche d'une valorisation narcissique, la recherche d'un sens à donner à leur vie, et la recherche d'appartenance à une communauté.

4 Les revenants : problèmes posés et prise en charge

4.1 Le retour des combattants

4.1.1 Les faits

L'EI a perdu ses territoires. Nombre de combattants ont été tués ou faits prisonniers. Ces prisonniers de l'état islamique en Irak ou en Syrie sont condamnés à la peine de mort(90). Nombre de combattants ont probablement réussi à s'échapper. Il est fort probable que les français vont tenter de revenir sur le territoire, espérant un sort plus clément.

Le ministre de l'intérieur a déclaré le 29 janvier 2019 : « Tous ceux qui rentreront en France seront judiciairisés et confiés aux juges. Lorsque le juge estimera qu'il faudra les mettre en prison, et ce sera l'essentiel des cas, ils seront mis en prison ». Selon Lemasson(91), la « judiciairisation » garantie par le ministre de l'intérieur pose différentes questions : À quelle peine les condamner ? Quelle sera leur prise en charge pendant leur détention ? Et à leur sortie ?

Les djihadistes de retour en France bénéficieront de toutes les garanties offertes par le droit français en matière de procès équitable. Les condamner ne sera pas facile, car il faudrait apporter la preuve qu'ils se sont rendus coupables sur place de crime ou de délits prévus dans le code pénal. Le risque est grand que la majorité de ces revenants ne pourront être condamnés que par défaut ou pas condamnés du tout. La garantie de judiciairisation de ces revenants n'assure pas qu'ils soient condamnés.

4.1.2 Prise en charge et problèmes posés

Quelle sera leur prise en charge en détention ? Leur présence dans les établissements carcéraux expose au risque de radicalisation des autres détenus plus fragiles, en proie au malaise existentiel.

Et à leur sortie ? Car ces condamnés finiront par sortir de prison. 56% des détenus actuellement condamnés pour des faits de terrorisme vont sortir d'ici 2020(19). Nous n'avons aucune garantie que ces années de prison vont les avoir déradicalisés. En effet, en matière de désengagement et de déradicalisation, ce qui a été tenté pour le moment n'a pas été couronné de succès(92), et comme le précise le rapport du RAN (Radicalisation Awareness Network)(93), à ce jour, il n'y a aucun programme spécifique d'intégration et de réhabilitation des revenants.

Le gouvernement a mis en place une cellule spéciale de suivi des individus qui vont être libérés de prison. Dans le cadre de la loi du 30/10/2017, relatif au renforcement de la sécurité intérieure et la lutte contre le terrorisme, est institué des mesures de prévention contre le terrorisme comme les périmètres de protection, les assignations individuelles à un périmètre géographique, ou des perquisitions.

4.2 Le retour des femmes et des enfants

4.2.1 Place des femmes et des enfants au sein de l'EI

Avant l'attentat raté de Notre-Dame en septembre 2016, les femmes, à leur retour en France, ne bénéficiaient pas du même traitement que les hommes. Les hommes étaient poursuivis pour activité terroriste alors qu'elles étaient le plus souvent maintenues en liberté avec leurs enfants.

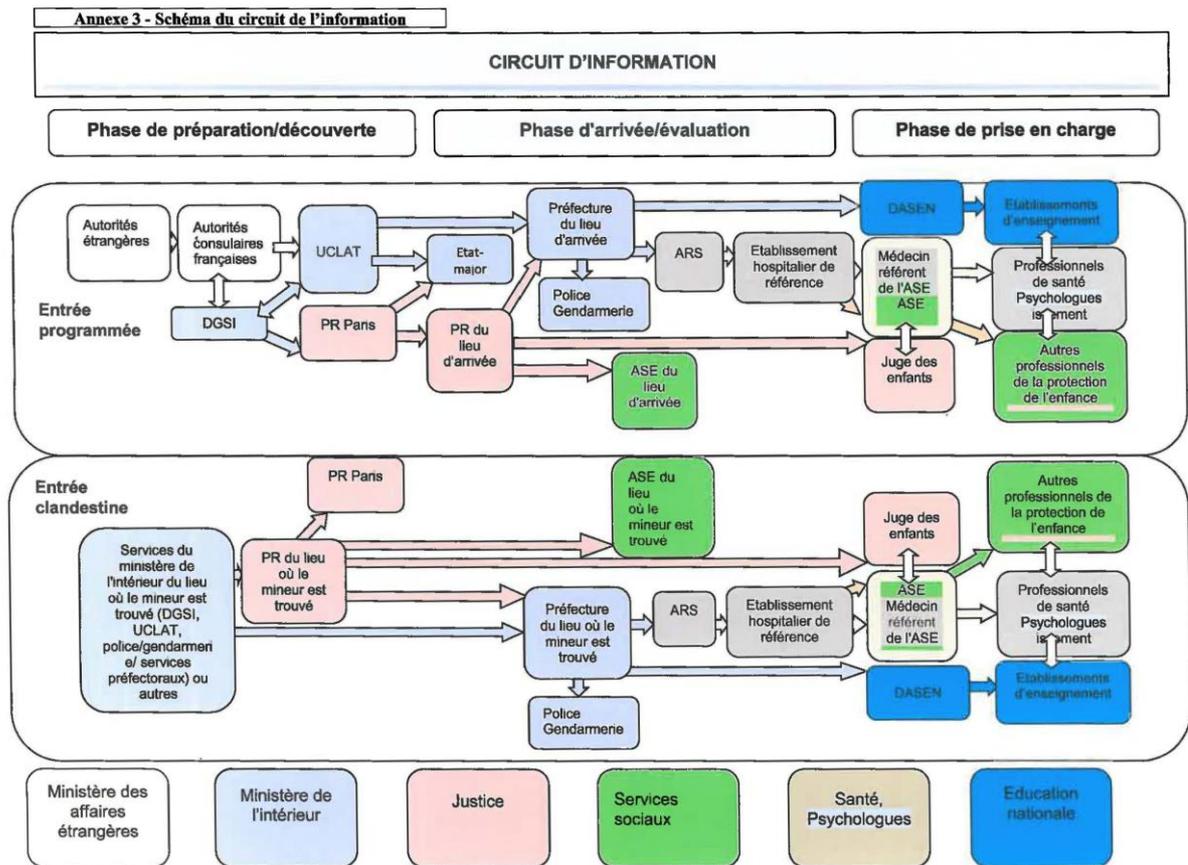
Jusqu'à récemment, Daech interdisait aux femmes le combat direct et les enjoignait à honorer leurs rôles de mères et d'épouses afin d'assurer la subsistance et le soutien des hommes(94). Cependant, les besoins de recrutement dépassant l'impératif idéologique, on a pu voir, avec les différents attentats réalisés par des femmes (Nigeria, Kenya, Paris), que les groupes extrémistes avaient élargi le rôle des femmes. A mesure que les groupes extrémistes laisseront davantage de places aux femmes dans leurs rangs, il est probable que de plus en plus de femmes motivées se joindront à eux.

D'après le préfet de Paris(95), il y aurait près de 300 femmes parties du territoire national et présentes dans la zone Syro-Irakienne. Cela représenterait un peu moins de la moitié de la totalité des français partis sur zone. Les femmes représentent 27,5% des personnes inscrites dans le fichier des signalements pour la prévention et la radicalisation à caractère terroriste (FSPRT).

Selon la secrétaire générale(96) du comité interministériel à la prévention de la délinquance et de la radicalisation, il y avait, fin 2017, environ 290 femmes et 460 enfants, dont la moitié aurait moins de 5 ans, sur zone syro-irakienne. La protection de la société doit passer par une réponse pénale adaptée et cohérente qui ne minore pas la dangerosité des femmes.

Mais cette protection passe aussi par la réinsertion et notamment des enfants. Le cas des enfants illustre cette ambivalence qui est que des victimes puissent aussi être dangereuses. Légalement, le terme « enfant » regroupe tout individu âgé de 0 à 18 ans. Il paraît évident qu'un enfant de 2 ans ne sera pas considéré comme dangereux mais il n'en va pas nécessairement de même pour un adolescent de 16 ans. Selon le rapport du RAN(93), le recrutement des enfants au sein de Daech commence à l'âge de 9 ans. Les filles doivent se marier entre 9 et 16 ans et les garçons participent aux entraînements de maniement des armes dès 9 ans. Ces « lionceaux du califat » sont contraints de participer à des camps dans lesquels ils sont soumis à un endoctrinement idéologique intense, à un entraînement au combat et apprennent comment traiter les prisonniers. Ils visionnent des vidéos d'exécution dans lesquelles ils voient d'autres enfants assassiner des prisonniers. Ils sont endoctrinés pour faire montre d'une loyauté absolue envers l'organisation et pour considérer la mort en martyr comme le bien le plus élevé. D'après le RAN, il existe un risque majeur qu'ils puissent reproduire ce qu'ils ont vu faire les adultes. Ils peuvent représenter un danger potentiel mais doivent être aussi considérés comme particulièrement vulnérable. Ils ont tous été exposés à des niveaux de violence très importants et ont tous subi des programmes d'endoctrinement idéologique. Cette vie dans un environnement stressant, à laquelle s'ajoute des traumatismes multiples (violences interpersonnelle, intrafamiliale, abus sexuels, faim, malnutrition, négligence, abandon), a des conséquences importantes sur le développement. Comme chez toutes personnes revenant de zones de conflits, ils sont plus sujets à développer différentes

symptomatologies en lien avec le traumatisme (physique, psychique ou comportementale)(93).



Source : circulaire sur la prise en charge des mineurs à leur retour de zone irako-syrienne(97)

4.2.2 Prise en charge et problèmes posés.

Les principaux retours ont commencé en octobre 2016. La majorité des familles étaient dans la zone syro-irakienne avec des enfants à la fois nés sur place et des enfants qui avaient été emmenés par les parents depuis le territoire français. Les premiers retours étaient des retours volontaires, les familles prenaient contact avec le consulat français pour revenir via la Turquie en lien avec les services de renseignements. La seconde phase de retour a eu lieu au moment

de la chute de Mossoul et de Raqqa et de la perte par Daech de ses territoires. Il y a fort à parier que ces retours sont en pleine augmentation depuis la chute de l'état islamique.

Quand les familles rentrent sur le territoire national, la justice est prévenue en amont. La séparation de la mère et des enfants s'effectue à l'arrivée sur le tarmac. La mère est directement placée en garde à vue pour une période pouvant aller jusqu'à 96h. Elle est entendue par les services de renseignements sur tout ce qu'il s'est passé entre son départ et son retour. Ensuite la mère ou les parents sont présentés à un juge d'instruction du pôle antiterroriste de Paris.

D'après la circulaire sur la prise en charge des mineurs à leur retour de zone irako-syrienne(97), un bilan somatique et psychologique de l'enfant doit être réalisé le plus précocement possible après leur arrivée en France. Ce bilan de santé a pour objectif de vérifier l'état général de santé, de diagnostiquer un syndrome de stress post traumatique, d'identifier une éventuelle emprise mentale et de recommander les meilleures modalités de prise en charge et de suivi.

Puis les enfants sont placés en famille d'accueil. Ces placements provisoires sont décidés dans l'urgence, par des procureurs qui confient d'abord ces enfants à l'aide sociale à l'enfance (ASE). Puis au bout de quelques jours, le relais est pris par les juges des enfants. Ils reçoivent dans leurs bureaux, les parents, soit incarcérés, soit sous contrôle judiciaire. Les enfants sont présents. Une mesure judiciaire d'investigation est mise en place (MJIE) et il y a une évaluation de la situation familiale élargie et des liens que l'enfant entretient avec sa mère.

A ce jour, en France, huit mineurs de retour de Syrie ont été mis en examen pour association de malfaiteurs terroriste. Mais tous étaient partis rejoindre Daech sans leur parents, la plupart d'entre eux avaient plus de seize ans. D'après la presse, tous les autres petits revenants n'ont à priori pas été entraînés au maniement des armes. Les deux tiers ayant moins de huit ans. Mais tous seraient traumatisés par les bombardements à répétition ou la perte d'un parent(98).

5 Discussion

Les études recherchant un lien entre maladie mentale et terrorisme montrent un consensus selon lequel les terroristes n'ont pas de psychopathologie spécifique(49). Il est de l'avis de nombreux spécialistes que les troubles mentaux ne sont pas plus présents chez les terroristes qu'en population générale.

Cependant, certains invariants sociaux sont retrouvés(9). Notamment au niveau de la population des auteurs français d'attentats. Ils se distinguent par un niveau d'éducation et une intégration professionnelle plus faible, un degré de pauvreté plus important, un engagement dans la criminalité plus élevé et un rapport plus étroit à l'Afrique subsaharienne que la moyenne de la population française.

L'étude des processus de radicalisation décrit des phénomènes d'emprise, d'isolement et de manipulation mentale qui sont retrouvés dans les mécanismes d'embrigadement sectaire. Les deux s'appuient sur une vision binaire du monde avec une lecture simpliste et globalisante basée sur des explications mono-causales. L'idéologie radicale se veut porteuse d'une vérité unique, comme certaines idéologies sectaires, qui viendrait apaiser certaines angoisses et revaloriser le sujet.

Plusieurs études récentes mettent en avant la présence d'une symptomatologie dépressive préexistante chez les sujets radicalisés(64)(65). Cela contraste avec les études plus anciennes anglo-saxonnes qui ne trouvaient aucun lien, le terrorisme suicide étant presque toujours rationnel et stratégique(34)(51).

Des traits de personnalité pathologique sont retrouvés chez la plupart des sujets radicalisés(64)(19). L'éventail est large, cela va de la personnalité dépendante/évitante à la personnalité psychopathique. Les éléments de personnalité varieraient en fonction du « poste » occupé par l'individu dans la société radicale. Les organisateurs auraient plus

volontiers des éléments de personnalité appartenant au cluster B (surtout personnalité antisociale), les auteurs d'attentats suicide, des éléments de personnalité appartenant au cluster C (personnalité évitante/dépendante prédominante).

Cette revue de la littérature confirme l'idée que ce serait dans la population des loups solitaires que l'on retrouverait le plus de troubles psychiatriques(70) et notamment des troubles psychotiques de l'ordre de la décompensation schizophrénique ou du trouble délirant paranoïaque(37). Cela s'expliquerait par le fait que les patients délirants délirent à partir d'éléments de la réalité.

Dans la population adolescente, il apparaît que la radicalisation vient s'inscrire dans des problématiques connues de la clinique des adolescents en souffrance : les problématiques identitaires et la question de l'idéal du moi(85).

Il existe des différences manifestes entre les résultats des études anglo-saxonnes du début des années 2000 et les études francophones plus récentes. Ces différences pourraient s'expliquer par le fait que la population d'étude et l'époque ne soient pas les mêmes, ainsi que le contexte historique.

À propos du lien entre la psychiatrie et la problématique très actuelle des revenants.

La principale difficulté pour pouvoir effectuer des recommandations est le manque d'études scientifiques. Mais des quelques entretiens judiciaires et examens médicaux déjà effectués, il apparaît que les individus revenant de la zone irako-syrienne, comme toute autre personne revenant de zone de conflits, pourraient être atteints de troubles anxieux liés à des traumatismes multiples(93). Il appartient au psychiatre de prendre en charge ces troubles s'ils sont présents.

Les résultats de cette revue de la littérature soulignent le fait que la radicalisation ne peut être expliquée par la pathologie mentale. Le lien fait par les pouvoirs publics entre radicalisation islamiste et psychiatrie n'est pas significativement observable dans la réalité scientifique. Les sujets présentent des profils extrêmement variés et ceux atteints de troubles psychiatriques

seraient plutôt l'exception que la norme. Cependant il apparait que certains facteurs psychologiques, tels qu'un mal être identitaire(45), une faille narcissique, ou des problématiques intrafamiliales(79) soient fréquemment retrouvés dans les différentes populations de sujets radicalisés.

Mais de nombreuses limites et biais sont présents. La plupart des études sélectionnées étaient mono-centriques et travaillaient sur de petits échantillons. Présence de nombreux biais de recrutements avec des populations étudiées polymorphes et des critères d'inclusion très variables (majeurs radicalisés incarcérés, mineurs radicalisés suivis, auteurs d'attentats échoués, individus suivis pour apologie du terrorisme...).

6 Conclusion

De ces profils d'individus polymorphes et de ces trajectoires de vie toujours singulières, il faut éviter les explications simplistes mono-causales. Toutes les personnes rassemblées sous la seule étiquette « radicalisation » peuvent présenter des motivations qui sont diamétralement opposées. Il faut favoriser une approche multifactorielle tenant compte des facteurs de risque individuels (vulnérabilités psychologiques), les facteurs de risque micro-environnementaux (entourage amical et familial) et les facteurs de risque sociétaux (événements géopolitiques). La radicalisation d'un individu ne peut être prise en compte qu'à partir d'une histoire de vie et d'un contexte social et historique déterminé.

Il n'est pas retrouvé de psychopathologie propre à la radicalisation. Néanmoins, elle peut toucher des personnes plus fragiles psychologiquement. Mais cette fragilité est multifactorielle et protéiforme. Elle doit être prise en charge de façon plurielle engageant surtout la sphère social et politique.

Le phénomène de radicalisation ne peut être rattaché à une quelconque maladie psychiatrique. La proportion de maladie mentale dans la population des sujets radicalisés n'est pas plus importante que dans la population générale. Dans la population de revenants il

est probable que des troubles psychiatriques de l'ordre des troubles liés au traumatisme et au stress selon le DSM5 soient présents. Pour les sujets atteints de telles pathologies, il convient de faire un diagnostic et de mettre en place une prise en charge adaptée.

7 Annexes

Indicateurs de basculement établis par le comité interministérielle de prévention de la délinquance et de la radicalisation (16) :

Domaine	Indicateurs
Ruptures	Comportement de rupture avec l'environnement habituel
	Changement d'apparence (physique, vestimentaire)
	Pratique religieuse hyper ritualisée
Environnement personnel de l'individu	Image paternelle et/ou parentale défaillante voire dégradée
	Environnement familial fragilisé
	Environnement social
	Traits de personnalité
	Réseaux relationnels
Théories et discours	Théories complotistes et conspirationnistes
	Changements de comportements identitaires
	Prosélytisme
Techniques	Usages de réseaux virtuels ou humains
	Stratégies de dissimulation/duplicité
Judiciaire	Condamnation pénale et incarcération
	Antécédents
	Commission de certaines infractions
	Comportement en détention

Le modèle de Moghaddam (14)

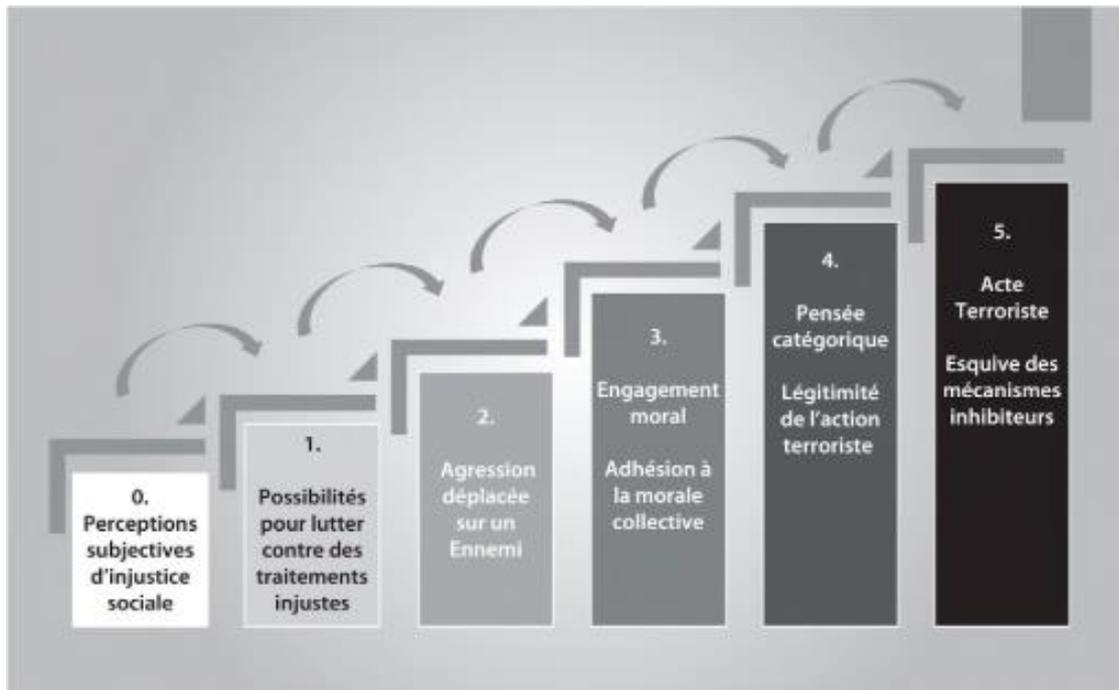
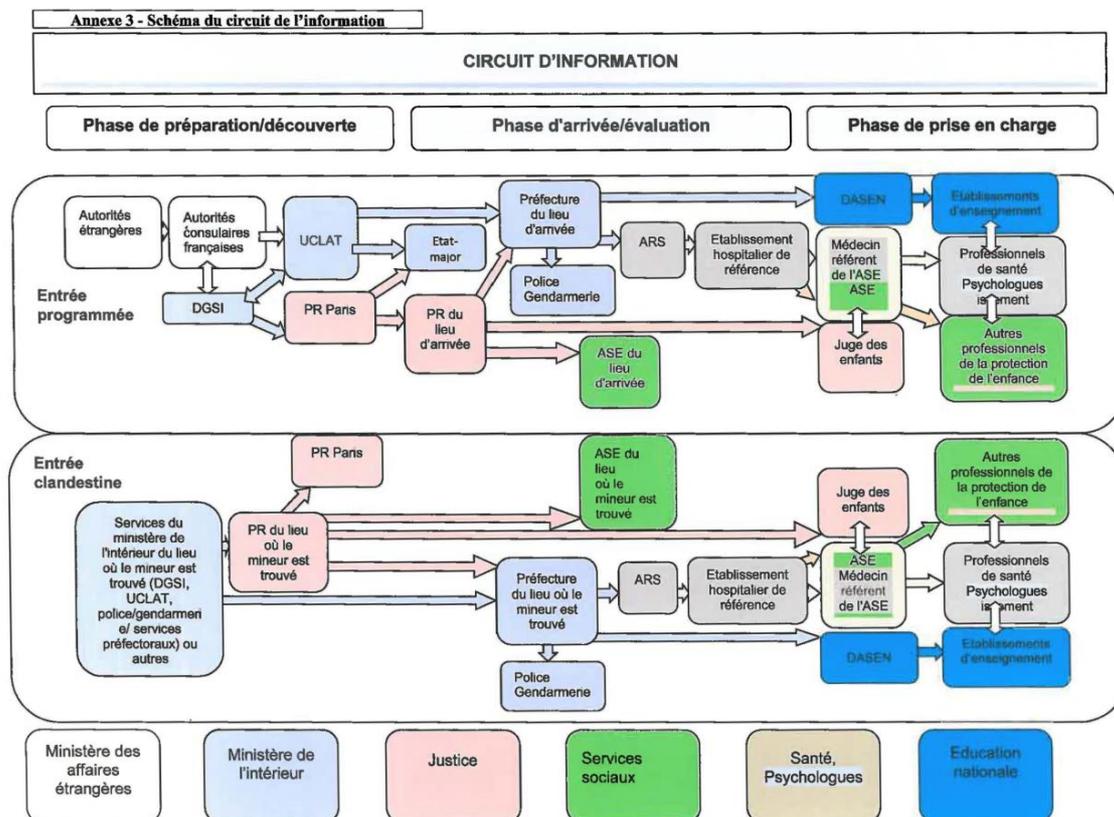


Schéma du circuit de l'information (97)



8 Bibliographie

1. Terrorisme : « les psychiatres n'ont pas vocation à collaborer avec le ministère de l'intérieur ». 21 août 2017 [cité 12 mai 2019]; Disponible sur: https://www.lemonde.fr/idees/article/2017/08/21/les-psychiatres-n-ont-pas-vocation-a-collaborer-avec-le-ministere-de-l-interieur_5174728_3232.html
2. Stigmatisation : psychiatrie et radicalisation [Internet]. UNAFAM. [cité 31 juill 2019]. Disponible sur: <http://www.unafam.org/stigmatisation-psychiatrie-terrorisme-radicalisation.html>
3. JDD L. Terrorisme : comment faire face aux déséquilibrés qui veulent imiter Daech? [Internet]. lejdd.fr. [cité 31 juill 2019]. Disponible sur: <https://www.lejdd.fr/Societe/Faits-divers/les-copycats-de-daech-3420110>
4. Leplongeon M. Terrorisme : « De plus en plus de profils psychiatriques vont passer à l'acte » [Internet]. Le Point. 2017 [cité 31 juill 2019]. Disponible sur: https://www.lepoint.fr/justice/terrorisme-de-plus-en-plus-de-profils-psychiatriques-vont-passer-a-l-acte-23-08-2017-2151747_2386.php
5. Décret n° 2018-383 du 23 mai 2018 autorisant les traitements de données à caractère personnel relatifs au suivi des personnes en soins psychiatriques sans consentement. 2018-383 mai 23, 2018.
6. Décret n° 2019-412 du 6 mai 2019 modifiant le décret n° 2018-383 du 23 mai 2018 autorisant les traitements de données à caractère personnel relatifs au suivi des personnes en soins psychiatriques sans consentement. 2019-412 mai 6, 2019.
7. Hopsyweb : nous interpellons le Premier ministre [Internet]. UNAFAM. [cité 31 juill 2019]. Disponible sur: <http://www.unafam.org/Hopsyweb-nous-interpellons-le.html>
8. Communiqué : Appel à l'abrogation du décret Hopsyweb [Internet]. UNAFAM. [cité 31 juill 2019]. Disponible sur: <http://www.unafam.org/Communique-Appel-a-l-abrogation-du.html>
9. Hecker M. 137 nuances de terrorisme. Les djihadistes de France face à la justice. :56.
10. Richier J-P. Que désigne le terme « radicalisation » ? [Internet]. Club de Mediapart. [cité 30 juill 2019]. Disponible sur: <https://blogs.mediapart.fr/jean-paul->

richier/blog/181218/que-designe-le-terme-radicalisation

11. Khosrokhavar F. Radicalisation. Paris: Éditions de la Maison des sciences de l'homme; 2014. 191 p. (Interventions).
12. Bronner G. La pensée extrême: comment des hommes ordinaires deviennent des fanatiques. 2e édition. Paris: Presses universitaires de France; 2016. 367 p.
13. Crettiez X. Penser la radicalisation: Une sociologie processuelle des variables de l'engagement violent. *Revue française de science politique*. 2016;66(5):709.
14. Glowacz F, Born M, Blatier C. *Psychologie de la délinquance*. 2017.
15. Wieviorka M. *Sociétés et terrorisme*. Paris: Fayard; 1988. 565 p. (Mouvements).
16. CIPDR. *Prévention de la radicalisation*. Ministère de l'intérieur; 2015 sept p. 120.
17. Toutin T. Une idéologie d'allure politico-religieuse. *Criminalistique*. janv 2018;1(1):11-16.
18. Mise en perspective du phénomène de la radicalisation violente et de la polarisation | Anderlecht [Internet]. [cité 24 août 2019]. Disponible sur: <https://www.anderlecht.be/fr/mise-en-perspective-du-phenomene-de-la-radicalisation-violente-et-de-la-polarisation>
19. *Terrorisme, psychiatrie et Justice* [Internet]. [cité 10 août 2019]. Disponible sur: <https://www.institutpouurlajustice.org/evenements/terrorisme-psychiatrie-et-justice/>
20. Kepel G, Jardin A. *Terreur dans l'Hexagone: genèse du djihad français*. Paris: Gallimard; 2015. 330 p.
21. *Terrorisme dans l'Union Européenne : bilan 2018* [Internet]. CAT. [cité 24 août 2019]. Disponible sur: <http://cat-int.org/index.php/2019/02/13/terrorisme-dans-lunion-europeenne-bilan-2018/>
22. Pagazaurtundua M. *Le livre blanc et noir du terrorisme* [Internet]. Disponible sur: <http://www.bruxelles2.eu/wp-content/uploads/2019/03/livreblancnoirterrorismefr.pdf>
23. European Union Agency for Law Enforcement Cooperation. *TE-SAT European Union terrorism situation and trend report 2018*. [Internet]. 2018. Disponible sur: <https://www.europol.europa.eu/activities-services/main-reports/european-union-terrorism-situation-and-trend-report-2018-tesat-2018>
24. *Global Terrorism Index 2018* [Internet]. Institute for Economics and Peace; 2018 déc. Disponible sur: <https://reliefweb.int/report/world/global-terrorism-index-2018>
25. Botbol M, Campelo N, Lacour C. *Rapport intermédiaire du groupe de travail FFP*.

- Psychiatrie et radicalisation. [Internet]. Fédération Française de Psychiatrie; 2017 nov. Disponible sur: <https://fedepsychiatrie.fr/wp-content/uploads/2019/02/rapport-FFP-CNPP-psychiatrie-et-radicalisation.pdf>
26. Rapport annuel 2015 | Miviludes [Internet]. [cité 24 août 2019]. Disponible sur: <https://www.derives-sectes.gouv.fr/publications-de-la-miviludes/rapports-annuels/rapport-annuel-2015>
27. Sageman M. Understanding terror networks. Philadelphia: University of Pennsylvania Press; 2004. 220 p.
28. Atran S. Genesis of Suicide Terrorism. Science. 7 mars 2003;299(5612):1534-9.
29. Bouzar D, Bénézech M. Facteurs de protection et facteurs de risque facilitant le désengagement de l'extrémiste violent djihadiste : études sur les variables de devenir de 450 djihadistes. Criminalistique. :24.
30. Ducol B. Devenir jihadiste à l'ère numérique. Une approche processuelle et situationnelle de l'engagement jihadiste au regard du Web. Université de Laval. [Internet]. [Quebec, Canada]; 2015. Disponible sur: <https://corpus.ulaval.ca/jspui/handle/20.500.11794/25744>
31. Precht T. Home grown terrorism and Islamist radicalisation in Europe [Internet]. 2007 déc p. 98. Disponible sur: http://www.justitsministeriet.dk/sites/default/files/media/Arbejdsomraader/Forskning/Forskningspuljen/2011/2007/Home_grown_terrorism_and_Islamist_radicalisation_in_Europe_-_an_assessment_of_influencing_factors__2_.pdf
32. Pauwels L, Brion F, De Ruyver B. Comprendre et expliquer le rôle des nouveaux médias sociaux dans la formation de l'extrémisme violent Une recherche qualitative et quantitative [Internet]. Bruxelles; 2014. Disponible sur: <https://orfeo.kbr.be/handle/internal/4195>
33. Cauchy D, Madriaza P, Ponsot A. Comment prévenir la radicalisation: une revue systématique [Internet]. Centre international pour la prévention de la criminalité; 2015 déc p. 156. Disponible sur: www.cipc-icpc.org
34. Sageman M. Le vrai visage des terroristes: psychologie et sociologie des acteurs du djihad. Paris: Denoël; 2005.
35. Alava S, Najjar N, Hussein H. Étude des processus de radicalisation au sein des réseaux sociaux : place des arguments complotistes et des discours de rupture. Quaderni. 5

oct 2017;(94):29-40.

36. Reid Meloy J, Yakeley J. The Violent True Believer as a “Lone Wolf” - Psychoanalytic Perspectives on Terrorism: Psychoanalytic Perspectives on Terrorism. *Behavioral Sciences & the Law*. mai 2014;32(3):347-65.
37. Bénézech M, Estano N. À la recherche d’une âme : psychopathologie de la radicalisation et du terrorisme. *Annales Médico-psychologiques, revue psychiatrique*. mai 2016;174(4):235-49.
38. Monod G. Quelques parcours de radicalisation et djihadisme. *Le Journal des psychologues*. 2018;362(10):25.
39. Institut de veille sanitaire (France), Godin-Blandeau É, Verdot C, Develay A-E. État des connaissances sur la santé des personnes détenues en France et à l’étranger. Saint-Maurice: Institut de veille sanitaire; 2014.
40. Tiscini G, Lamote T. Processus de radicalisation en milieu carcéral : de la criminogénèse à la radicalogénèse. *L’Évolution Psychiatrique* [Internet]. mars 2019 [cité 17 avr 2019]; Disponible sur: <https://linkinghub.elsevier.com/retrieve/pii/S0014385518301312>
41. Moghaddam FM. The Staircase to Terrorism: A Psychological Exploration. *American Psychologist*. 2005;60(2):161-9.
42. McCauley C, Moskalenko S. Mechanisms of Political Radicalization: Pathways Toward Terrorism. *Terrorism and Political Violence*. juill 2008;20(3):415-33.
43. Bouzar D. Radicalisation : Définition [Internet]. CPDSI; 2016. Disponible sur: <http://www.cpdsi.fr/wp-content/uploads/2016/10/radicalisation-definition.pdf>
44. Portrait-robot des 265 djihadistes français tués en Irak et en Syrie [Internet]. *L’Express.fr*. 2017 [cité 29 juill 2019]. Disponible sur: https://www.lexpress.fr/actualite/societe/portrait-robot-des-265-djihadistes-francais-tues-en-irak-et-en-syrie_1939559.html
45. Campelo N, Oppetit A, Neau F, Cohen D, Bronsard G. Who are the European youths willing to engage in radicalisation? A multidisciplinary review of their psychological and social profiles. *European Psychiatry*. août 2018;52:1-14.
46. Bazex H, Bénézech M, Mensat J-Y. « Le miroir de la haine ». La prise en charge pénitentiaire de la radicalisation : analyse clinique et criminologique de 112 personnes placées sous main de justice. *Annales Médico-psychologiques, revue psychiatrique*. mars 2017;175(3):276-82.

47. Gayraud J-F. Théorie des hybrides: terrorisme et crime organisé. Paris: CNRS éditions; 2017. 252 p. (Arès).
48. Toutin T. Diversité de profils et motivations hétérogènes. *Criminalistique*. 2018;14.
49. Fekih-Romdhane F, Chennoufi L, Cheour M. Les terroristes suicidaires : qui sont-ils ? *Annales Médico-psychologiques, revue psychiatrique*. mai 2016;174(4):274-9.
50. Merari A, Diamant I, Bibi A, Broshi Y, Zakin G. Personality Characteristics of “Self Martyrs”/“Suicide Bombers” and Organizers of Suicide Attacks. *Terrorism and Political Violence*. 22 déc 2009;22(1):87-101.
51. Pape RA. *Dying to win: the strategic logic of suicide terrorism*. Random House Trade Paperback ed. New York: Random House Trade Paperbacks; 2006. 353 p.
52. Bjørgo T, éditeur. *Root causes of terrorism: myths, reality, and ways forward*. London ; New York: Routledge; 2005. 269 p.
53. Bazex H, Mensat J-Y. Qui sont les djihadistes français ? Analyse de 12 cas pour contribuer à l’élaboration de profils et à l’évaluation du risque de passage à l’acte. *Annales Médico-psychologiques, revue psychiatrique*. mai 2016;174(4):257-65.
54. Qu’est-ce qu’une dérive sectaire ? | Miviludes [Internet]. [cité 13 févr 2019]. Disponible sur: <https://www.derives-sectes.gouv.fr/quest-ce-quune-d%C3%A9rive-sectaire>
55. Abgrall J-M. *La mécanique des sectes*. Paris: Payot; 2002.
56. Rapports annuels | Miviludes [Internet]. [cité 25 août 2019]. Disponible sur: <https://www.derives-sectes.gouv.fr/publications-de-la-miviludes/rapports-annuels>
57. Les 10 critères de l’emprise mentale selon le Professeur Philippe-Jean Parquet [Internet]. UNADFI. 2014 [cité 4 juin 2019]. Disponible sur: <https://www.unadfi.org/cles-pour-comprendre/la-notion-de-derive-sectaire/les-10-criteres-de-l-emprise-mentale-selon-le-professeur-philippe-jean-parquet/>
58. Philippe Parquet : « Les sectes forment des petits groupes moins détectables » [Internet]. La Voix du Nord. [cité 4 juin 2019]. Disponible sur: <https://www.lavoixdunord.fr/archive/recup/region/philippe-parquet-les-sectes-forment-des-petits-groupes-ia19b0n1897265>
59. Toutin T. Radicalisation et emprise mentale. *Criminalistique*. janv 2018;1(1):31-35.
60. Vandevoorde J, Estano N, Painset G. Les fonctions psychopathologiques de la conversion idéologique ou religieuse et leur rapport avec le terrorisme. *Neuropsychiatrie de l’Enfance et de l’Adolescence*. sept 2018;66(5):267-76.

61. Hassan N. An Arsenal of Believers. 12 nov 2001 [cité 17 août 2019]; Disponible sur: <https://www.newyorker.com/magazine/2001/11/19/an-arsenal-of-believers>
62. Hudson RA. The sociology and psychology of terrorism Who becomes a terrorist and why? ; a report. Honolulu, Hawaii: Univ. Press of the Pacific; 2005.
63. Post J, Sprinzak E, Denny L. The terrorists in their own words: Interviews with 35 incarcerated Middle Eastern terrorists**This research was conducted with the support of the Smith Richardson Foundation. *Terrorism and Political Violence*. mars 2003;15(1):171-84.
64. Merari A. Driven to death: psychological and social aspects of suicide terrorism. New York: Oxford University Press; 2010. 315 p.
65. Bhui K, Everitt B, Jones E. Might Depression, Psychosocial Adversity, and Limited Social Assets Explain Vulnerability to and Resistance against Violent Radicalisation? Correa-Velez I, éditeur. *PLoS ONE*. 24 sept 2014;9(9):e105918.
66. Qu'est-ce qu'un loup solitaire ? » Centre Français de Recherche sur le Renseignement [Internet]. Centre Français de Recherche sur le Renseignement. [cité 29 juill 2019]. Disponible sur: <https://www.cf2r.org/actualite/qu-est-ce-qu-un-loup-solitaire/>
67. Toutin T. Tueurs de masse « terroristes » ou « déséquilibrés » ? *Criminalistique*. 2019;15.
68. Godet P-F, psychiatre. Des rapports supposés entre radicalisme et maladie mentale [Internet]. Lyon Capitale. 2018 [cité 24 juill 2019]. Disponible sur: <https://www.lyoncapitale.fr/actualite/des-rapports-supposes-entre-radicalisme-et-maladie-mentale/>
69. Bénézech M. Physionomie de la radicalisation islamiste. *Criminalistique*. 2018;1(1):3.
70. Corner E, Gill P. A false dichotomy? Mental illness and lone-actor terrorism. *Law and Human Behavior*. févr 2015;39(1):23-34.
71. Estano N. Radicalité et violence : les voies de l'engagement extrême. *Le Journal des psychologues*. 2018;362(10):19.
72. Bouzar D, Caupenne C, Sulayman V. La métamorphose opérée chez le jeune par les nouveaux discours djihadistes [Internet]. 2014 nov. Disponible sur: <http://www.cpdsi.fr/wp-content/uploads/2016/07/LA-METAMORPHOSE-OPEREE-CHEZ-LE-JEUNE-PAR-LES-NOUVEAUX-DISOURS-TERRORISTES-DEF.pdf>
73. Benoît-Lamy S, Boyer P, Crocq M-A, Guelfi JD, Pichot P, Sartorius N, et al. *DSM-IV-TR: manuel diagnostique et statistique des troubles mentaux*. Issy-les-Moulineaux: Masson;

2005.

74. Vandevorde J, Estano N, Painset G. Homicide-suicide : revue clinique et hypothèses psychologiques. *L'Encéphale*. août 2017;43(4):382-93.

75. Classification internationale des maladies, dixième révision, chapitre V (F): Troubles mentaux et troubles du comportement. ... Descriptions cliniques et directives pour le diagnostic. Paris: Masson; 1993. 305 p.

76. Gutton P. Adolescence et djihadisme. Le Bouscat: L'Esprit du temps; 2015. 61 p. (L'Esprit libre).

77. Benslama F. Un furieux désir de sacrifice: le surmusulman. Paris: Seuil; 2016. 148 p.

78. Marcelli D. Avoir la rage: du besoin de créer à l'envie de détruire. Paris: Albin Michel; 2016.

79. Hefez S. Radicalisation adolescente, radicalisation familiale. *L'Autre*. 2017;18(2):134.

80. Bouzar et Bénézech - Facteurs de protection et facteurs de risque facil.pdf.

81. Truong F. Devenir djihadiste. *La Vie des idées* [Internet]. 17 déc 2018 [cité 25 août 2019]; Disponible sur: <http://www.laviedesidees.fr/Devenir-djihadiste.html>

82. Radicalisation Protection judiciaire de la jeunesse - Mission de veille et d'information (MNVI) - Rapport 2015. *Journal du droit des jeunes*. 2016;355(6):92.

83. Khosrokhavar F. Les trajectoires des jeunes djihadistes français. *Etudes*. juin 2015;33-44.

84. Olivier Roy : « Le djihadisme est une révolte générationnelle et nihiliste ». 24 nov 2015 [cité 6 juill 2019]; Disponible sur:

https://www.lemonde.fr/idees/article/2015/11/24/le-djihadisme-une-revolte-generationnelle-et-nihiliste_4815992_3232.html

85. Ludot M, Radjack R, Moro MR. « Radicalisation djihadiste » et psychiatrie de l'adolescent. *Neuropsychiatrie de l'Enfance et de l'Adolescence*. déc 2016;64(8):522-8.

86. Lenjalley A, Moro M. À l'adolescence, s'engager pour exister [Internet]. Disponible sur: <http://www.yapaka.be/livre/livre-a-ladolecence-sengager-pour-exister>

87. Lenjalley A. Processus adolescent et engagement des jeunes radicalisés : clés de compréhension [Internet]. Poitiers; 2016. Disponible sur: <http://nuxeo.edel.univ-poitiers.fr/nuxeo/site/esupversions/8414f75c-cc92-4305-85fd-55ea62ae2a68>

88. Samdarra O. Regard d'un psychiatre sur le processus psychique de la radicalisation [Internet]. Site Internet du ORSPERE SAMDARRA. [cité 16 juill 2019]. Disponible sur:

<http://www.ch-le-vinatier.fr/orspere-samdarra/rhizome/anciens-numeros/cahiers-de-rhizome-n59-les-adolescents-et-ce-qu-ils-ont-de-difficiles-mars-2016/regard-dun-psychiatre-sur-le-processus-psychique-de-la-radicalisation-1324.html>

89. Bonelli L, Carrié F. La fabrique de la radicalité: une sociologie des jeunes djihadistes français. 2018.

90. Irak : la peine de mort pour tous les Français de l'Etat islamique transférés en Syrie [Internet]. Libération.fr. 2019 [cité 11 août 2019]. Disponible sur: https://www.liberation.fr/planete/2019/06/02/irak-la-peine-de-mort-pour-tous-les-francais-de-l-etat-islamique-transferes-en-syrie_1731130

91. Lemasson L. Que faire des « revenants » du djihad? Institut pour la Justice - Notes et synthèses. juin 2019;(49):19.

92. La-Croix.com. Les raisons de la fermeture du centre de déradicalisation de Pontourny [Internet]. La Croix. 2017 [cité 20 janv 2019]. Disponible sur: <https://www.la-croix.com/France/Securite/raisons-fermeture-centre-deradicalisation-Pontourny-2017-07-28-1200866208>

93. Radicalisation Awareness Network. Responses to returnees: Foreign terrorist fighters and their families [Internet]. 2017 juill. Disponible sur: https://ec.europa.eu/home-affairs/sites/homeaffairs/files/ran_br_a4_m10_en.pdf

94. Women in Extremist Movements: Not Just Passive Victims [Internet]. United States Institute of Peace. [cité 11 août 2019]. Disponible sur: <https://www.usip.org/blog/2016/11/women-extremist-movements-not-just-passive-victims>

95. Delpuech M. Actes du colloque « Femmes et Radicalisation » | Centre Hubertine Auclert [Internet]. 2017. Disponible sur: <https://m.centre-hubertine-auclert.fr/outil/actes-du-colloque-femmes-et-radicalisation>

96. Domenach M. Actes du colloque « Femmes et Radicalisation » | Centre Hubertine Auclert [Internet]. [cité 25 août 2019]. Disponible sur: <https://m.centre-hubertine-auclert.fr/outil/actes-du-colloque-femmes-et-radicalisation>

97. Cazeneuve B. Instruction relative à la prise en charge des mineurs à leur retour de zone irako-syrienne [Internet]. Disponible sur: http://circulaires.legifrance.gouv.fr/pdf/2017/03/cir_41965.pdf

98. Qui sont les petits revenants de Syrie et d'Irak ? [Internet]. Franceinfo. 2018 [cité 3 août 2019]. Disponible sur: <https://www.francetvinfo.fr/monde/proche-orient/offensive->

[jihadiste-en-irak/qui-sont-les-petits-revenants-de-syrie-et-dirak_2654452.html](#)

Serment d'Hippocrate

« Au moment d'être admis à exercer la médecine, je promets et je jure d'être fidèle aux lois de l'honneur et de la probité. Mon premier souci sera de rétablir, de préserver ou de promouvoir la santé dans tous ses éléments, physiques et mentaux, individuels et sociaux. Je respecterai toutes les personnes, leur autonomie et leur volonté, sans aucune discrimination selon leur état ou leurs convictions. J'interviendrai pour les protéger si elles sont affaiblies, vulnérables ou menacées dans leur intégrité ou leur dignité. Même sous la contrainte, je ne ferai pas usage de mes connaissances contre les lois de l'humanité. J'informerai les patients des décisions envisagées, de leurs raisons et de leurs conséquences. Je ne tromperai jamais leur confiance et n'exploiterai pas le pouvoir hérité des circonstances pour forcer les consciences. Je donnerai mes soins à l'indigent et à quiconque me les demandera. Je ne me laisserai pas influencer par la soif du gain ou la recherche de la gloire. Admis dans l'intimité des personnes, je tairai les secrets qui me seront confiés. Reçu à l'intérieur des maisons, je respecterai les secrets des foyers et ma conduite ne servira pas à corrompre les mœurs. Je ferai tout pour soulager les souffrances. Je ne prolongerai pas abusivement les agonies. Je ne provoquerai jamais la mort délibérément. Je préserverai l'indépendance nécessaire à l'accomplissement de ma mission. Je n'entreprendrai rien qui dépasse mes compétences. Je les entretiendrai et les perfectionnerai pour assurer au mieux les services qui me seront demandés. J'apporterai mon aide à mes confrères ainsi qu'à leurs familles dans l'adversité. Que les hommes et mes confrères m'accordent leur estime si je suis fidèle à mes promesses ; que je sois déshonoré et méprisé si j'y manque. »

9 Résumé thèse

En 2017, la déclaration du ministre de l'intérieur, relative à la mobilisation de l'ensemble des hôpitaux psychiatriques afin de parer à la menace terroriste, a déclenché de vives réactions. Depuis, le croisement du fichier FSPRT, de nature judiciaire, et du fichier HOPSYWEB, de nature médical, est possible. Lorsqu'il révèle une correspondance, les agents placés sous autorité du représentant de l'état en sont informés. Les pouvoirs publics supposent donc l'existence d'un lien entre radicalisation islamiste et psychiatrie.

L'objectif de ce travail est d'évaluer les liens existants entre radicalisation islamiste et psychiatrie, à travers une revue de la littérature.

Dans une première partie, ont été traités certaines définitions nécessaires, un historique de la genèse du terrorisme islamiste actuel et un état des lieux du terrorisme national et international. Dans une seconde partie, sont exposés les résultats des études scientifiques et sociologiques concernant le lien entre radicalisation islamiste et psychiatrie. La troisième partie porte sur la prise en charge des revenants et le rôle que la psychiatrie peut y jouer.

La plupart des études montrent l'absence de modèle psychopathologique lié à la radicalisation islamiste. Il n'est pas remarqué significativement plus de pathologies psychiatriques dans la population de radicalisés qu'en population générale. Cependant, certains invariants sociologiques et psychologiques sont retrouvés chez les radicalisés et auteurs d'attentats français. Des quelques observations judiciaires et médicales des revenants, il apparaît qu'ils seraient plus sujets à des troubles liés au traumatisme et au stress selon le DSM5.

En conclusion, la radicalisation islamiste doit probablement être prise en charge de façon plurielle engageant surtout la sphère sociale et politique.